

23 AOÛT 2013 à 18h30 :
**L'ANACR
RAVIVE LA FLAMME**
Sur la tombe
du Soldat inconnu

(rendez-vous à 17h30 à l'angle de la place
de l'Etoile et des Champs-Élysées,
à l'entrée du souterrain du musoir)

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1267 à 1269 - avril-mai-juin 2013

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI



Comme chaque année depuis six ans, la Fondation de la Résistance a ravivé le 27 mai la flamme sur la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc-de-triomphe, place de l'Etoile - Charles-de-Gaulle, en présence de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et de M. Kader Arif, ministre des Anciens Combattants. On remarquait la présence de M. Jacques Vistel, Président de la Fondation de la Résistance, Mme Catherine Vieu-Charrier, adjointe au maire de Paris chargée de la mémoire, de Cécile Rol-Tanguy et Louis Cortot, Présidents de l'ANACR, de Guy Deschamps, Christiane Tardif et Jacques Varin, de sa direction, de Robert Créange, Secrétaire général de la FNDIRP, de Paul Markidès, vice-président de l'ARAC...

Participèrent à la cérémonie des élèves du collège Clément Jannequin d'Avrillé dans le Maine-et-Loire, et du Collège Henri-Lonchambon, de Lyon. Un détachement militaire rendit les honneurs.



Le 27 mai, en ce 70^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, après avoir reçu à déjeuner à l'Elysée Marie-Josée Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Cécile Rol-Tanguy, lieutenant FFI, Présidente de l'ANACR, Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, Compagnon de la Libération, Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Président de l'ANACR, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Yves Guéna, Président de la Fondation de la France Libre de 2007 à 2011, Fred Moore, dernier Chancelier de l'Ordre de la Libération, le Président de la République, M. François Hollande, se rendait avec eux au Lycée Buffon, haut-lieu de Résistance, pour y dialoguer avec les lycéens.

Sur notre photo, de g. à d. : C. Rol-Tanguy, F. Moore, le Président Hollande, D. Cordier, M.-J. Chombard de Lauwe, Y. Guéna, L. Cortot.

70^e ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DU CNR

Le 27 mai 1943, 48 rue du Four à Paris, les représentants de huit grands mouvements de Résistance tant de zone Nord que de zone Sud se réunissaient à Paris, avec ceux de six grands courants politiques de la Résistance et des deux centrales syndicales clandestines, sous la Présidence de Jean Moulin dont l'action inlassable de rassemblement de la Résistance allait être couronnée de succès par la constitution du Conseil National de la Résistance.

Ce fut un événement capital pour le développement de la lutte de Résistance sur le sol national occupé, cela le fut aussi pour l'affirmation de la représentativité du général de Gaulle auprès des Alliés.

Ce 70^e anniversaire de la création du CNR est célébré par les plus hautes autorités de l'Etat (voir ci-dessus), il l'a été le 27 mai dernier partout à travers la France (voir pages 17 et 18), il aura surtout été marqué par l'instauration officielle de la JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE LE 27 MAI (voir page 2).

10^e STAGE DE FORMATION DE L'ANACR



Le stage national de formation de l'ANACR s'est déroulé du 10 au 12 mai dernier dans son cadre habituel, à Saint-Denis. Trois jours de riches échanges, avec des spécialistes, témoins et acteurs de la Résistance. (Voir page 20)

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Actuelles : le vote...
- P. 3 : Editorial
- P. 4-5 : Les Chants de la Résistance
- P. 6-7 : La Guyane rallie De Gaulle
- P. 8-9 : Héroïnes de la Résistance
- P. 10 à 14 : Le Dossier : Le CNR
- P. 15-16 : La Résistance Slovène
- P. 17-18 : Journée Nationale de la Résistance
- P. 19-20 : La vie de l'Association
- P. 21-22 : Nos deuils
- P. 23 : Avis de Recherche
- P. 24 : Les livres

HOMMAGE DE LA NATION A LA RESISTANCE, A SON RÔLE, A SES VALEURS

Le Sénat, le 28 mars dernier, à la quasi-unanimité, l'Assemblée Nationale ce 9 juillet 2013 à l'unanimité, ont décidé l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance en 1943 sous la présidence de Jean Moulin.

En donnant par là même à la Résistance sa place dans le calendrier mémoriel officiel de la Nation, le Parlement rend ainsi un hommage légitime au rôle éminent de la Résistance dans l'histoire de notre pays, pour sa libération de l'occupation nazie et du régime collaborateur à sa solde, pour y restaurer la liberté, pour le reconstruire sur des bases démocratiques intégrant des avancées sociales majeures.

Il rend aussi hommage au sacrifice des Résistantes et des Résistants qui, par dizaines et dizaines de milliers, ont donné leur vie dans les affrontements armés urbains, dans les combats des maquis, succombant sous la torture dans les geôles de l'occupant et du régime pétainiste, ont été fusillés, massacrés, sont morts d'épuisement et de sévices dans les camps de la mort, sont tombés lors de l'insurrection libératrice ou dans les rangs des armées françaises reconstituées poursuivant le combat jusqu'à la victoire finale du 8 mai 1945.

Cette instauration d'une Journée Nationale de la Résistance est l'aboutissement d'un long combat mené depuis près de 25 ans, depuis qu'en 1988 le comité départemental de la Drôme de l'ANACR en avait avancé l'idée bientôt reprise par l'ANACR tout entière, rejointe au fil des ans par d'autres Associations du monde Combattant, recevant enfin l'appui de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC). Ainsi qu'il fut rappelé lors des débats parlementaires, près d'une dizaine de propositions de loi furent depuis 1995 déposées – hélas sans conclusion favorable – tant au Sénat qu'à l'Assemblée Nationale, des dizaines de questions écrites y furent posées ; sollicités par l'ANACR, des centaines de parlementaires de tous les groupes sans exception des deux Assemblées, des centaines de conseillers généraux et régionaux, des centaines de maires, apportèrent leur appui, huit Conseils régionaux, une quinzaine de Conseils généraux, des centaines de municipalités votèrent des résolutions en sa faveur. Cette instauration d'une Journée Nationale de la Résistance couronne leur engagement en faveur de la transmission de la mémoire des combats et des valeurs de la Résistance.

Car, avec les cérémonies d'hommage à la Résistance qui seront organisées le 27 mai, c'est cette transmission de la mémoire en premier lieu aux jeunes générations des combats des Résistantes et des Résistants, des valeurs qui les motivèrent, qui doit être au cœur des préoccupations. Ainsi la Loi qui vient d'être votée précise que «dans le cadre de cette journée anniversaire, les établissements d'enseignement du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du Conseil national de la Résistance».

Demain comme hier et aujourd'hui, l'ANACR sera présente à ces rendez-vous de la mémoire et des valeurs de la Résistance.

Le 9 juillet 2013

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR)

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
20 juillet 2013

Loi n°2013-642 du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : La République française institue une journée nationale de la Résistance.

Article 2 : Cette journée, ni fériée, ni chômée, est fixée au 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance.

Article 3 : Dans le cadre de cette journée anniversaire, les établissements d'enseignement du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du Conseil national de la Résistance.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat

Fait à Paris, le 19 juillet 2013

FRANÇOIS HOLLANDE
Par le Président de la République

Le Premier ministre
JEAN-MARC AYRAULT

Le ministre de la Défense
JEAN-YVES LE DRIANT

Le ministre délégué auprès du ministre
de La Défense, chargé des Anciens Combattants
KADER ARIF

FAIRE VIVRE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Notre Amie et Camarade
Cécile ROL-TANGUY,
lieutenant FFI,
Coprésidente de l'ANACR,
a été élevée le 14 juillet
à la dignité de Grand Officier
dans l'Ordre de la Légion
d'Honneur. Cette distinction
bien méritée qui l'honore
honore notre Association

DANS NOTRE AGENDA

23 AOÛT
L'ANACR RAVIVE
LA FLAMME

Comme chaque année, l'ANACR ravive la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, à 18h30.

Le rendez-vous, pour les participants et les porte-drapeaux est donné à 17h30 à l'entrée du souterrain du musoir, à l'angle de l'avenue des Champs-Élysées et de la Place de l'Etoile Charles-de-Gaulle.

9 SEPTEMBRE - 5 OCTOBRE
70^e ANNIVERSAIRE DE LA
LIBÉRATION DE LA CORSE

De l'anniversaire de l'insurrection d'Ajaccio à celui de la libération de Bastia, de nombreuses cérémonies marqueront à travers toute l'île les étapes de sa libération.

Dans l'attente du vote de l'Assemblée nationale sur l'instauration de la Journée Nationale de la résistance le 27 mai, la parution du numéro du Journal de la Résistance du 2^e trimestre 2013 a été retardée pour pouvoir le prendre en compte.

Lorsque le 9 juillet à 23h30 l'Assemblée nationale unanime a voté, dans les mêmes termes que précédemment le 28 mars le Sénat, la Proposition de loi instaurant une **JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, LE 27 MAI**, nos pensées sont d'abord allées vers les centaines de milliers d'hommes et de femmes qui, de 1940 à 1945, se sont engagés au péril – et, pour plusieurs dizaines de milliers d'entre eux au sacrifice – de leur vie pour libérer la France de l'occupant nazi et du régime collaborateur à sa solde, pour abattre le fascisme. En votant cette loi, demandée et attendue depuis plus de vingt ans, le Parlement vient de leur rendre hommage, de rendre hommage au rôle de la Résistance dans l'Histoire de notre pays.

Avec la Journée Nationale de la Déportation le dernier dimanche d'avril et la Journée Nationale commémorative de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin, la **Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai**, prend ainsi place dans un ensemble mémoriel officiel dédié aux pages parmi les plus douloureuses mais aussi les plus glorieuses et porteuses d'enseignements de notre histoire contemporaine.

Lors de ce vote le 9 juillet à l'Assemblée nationale, nos pensées sont aussi allées aux Résistantes et Résistants membres de l'ANACR, dont nombre sont hélas disparu(e)s sans avoir vu concrétisée leur espérance, qui inlassablement ont mené ce combat du souvenir et de la mémoire, aux Ami(e)s de la Résistance qui ont été à leurs côtés et qui ont pris le relais de leur action dès que nécessaire. Il leur a fallu surmonter bien des obstacles, y compris nés de la persistance, parmi certains responsables d'Associations du monde Combattant et de la Résistance, de comportements hérités de la période de la guerre froide mais aussi de l'hostilité exprimée alors par certains courants de la Résistance à l'encontre de la mission de rassemblement sans exclusive de toutes les forces de la Résistance assignée par le général de Gaulle à Jean Moulin. Un rassemblement concrétisé par la création du Conseil National de la Résistance et que l'ANACR, par son caractère pluraliste, a pérennisé jusqu'à nos jours.

Depuis près de 20 ans, l'ANACR, avec ses comités locaux et départementaux, s'est adressée aux élus – municipaux, départementaux et régionaux, des assemblées – pour qu'ils soutiennent la demande de **Journée Nationale de la Résistance**, pour qu'ils la concrétisent dans les collectivités territoriales, villes et villages, départements et régions. Par centaines, des parlementaires de tous les groupes – sans exception – des deux Assemblées, expriment leur appui ; il en fut de même de la part de milliers d'élus des collectivités territoriales municipales, départementales et régionales, apportant le soutien de leur participation mais aussi souvent un précieux concours à l'organisation de cérémonies du souvenir et de manifestations mémorielles ; expositions, conférences, festivals du film, parcours de mémoire...

Avant même qu'elle ne soit devenue officielle par les votes parlementaires du 28 mars et du 9 juillet dernier, la **Journée Nationale de la Résistance** s'est ainsi concrétisée et enracinée au fil des ans dans de nombreux départements, dans nombre de villes et villages, grâce à l'engagement des militants de l'ANACR, avec l'appui d'autres associations du Monde Combattant, de l'UFAC et de ses UDAC, la participation active des élus, des enseignants.

Avec son caractère désormais officiel, la **Journée Nationale de la Résistance**, va être commémorée dans tous les départements, y compris dans les quelques où elle l'était bien peu du fait de la faiblesse de l'implantation locale de l'ANACR. Ainsi, dans tous les départements, il y aura une cérémonie officielle à l'initiative des autorités préfectorales. Elle pourra apporter un plus grand éclat aux manifestations citoyennes et associatives d'hommage et de transmission de la mémoire déjà organisées depuis de nombreuses années chaque 27 mai, non seulement dans les chefs-lieux de département mais aussi dans de nombreuses autres villes, et qu'il conviendra de pérenniser - *et plus encore de développer* - en en préservant le caractère populaire.

Car, tant par son texte que par l'exposé des motifs qui l'ont accompagnée, la Loi instaurant la **Journée Nationale de la Résistance** met l'accent sur la transmission des valeurs de la Résistance, en premier lieu aux jeunes générations, en soulignant le rôle des enseignants, que nous devons nous efforcer d'associer davantage aux initiatives mémorielles. Les enseignants du second cycle, ainsi que les y incite la loi, mais aussi ceux du primaire, nombre de ceux-ci s'y impliquant déjà.

Louis CORTOT

LE CHANT DES PARTISANS

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
 Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
 Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
 Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
 Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
 Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !
 Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
 La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.
 Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
 Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève...

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.
 Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.
 Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes.
 Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute...

Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
 Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
 Oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh...



ANNA MARLY (1917-2006)

Née en 1917 à Petrograd (ex-Leningrad, actuel Saint-Petersbourg), Anna Betoulinsky vint en France avec sa mère au début des années 1920. Ayant pris le nom d'artiste d'Anna Marly, elle devint dans l'entre-deux guerres danseuse dans les Ballets russes de Paris et les Ballets Wronska puis chanteuse dans des cabarets de Paris, de Bruxelles et de la Haye, ville où elle rencontre son futur mari le Baron Van Doorn.

Le 13 juin 1940, tous deux quittent Paris et, à travers l'Espagne et le Portugal, arrivent à Londres en 1941 où Anna Marly s'engage à la cantine des FFL avant de rejoindre le Théâtre aux Armées et de chanter à la BBC dans l'émission « Les Français parlent aux Français ». Fin 1942, elle compose « La Marche des Partisans » ... Après Guerre, elle s'établira en Amérique du sud, puis aux Etats-Unis, s'éteignant en Alaska le 17 février 2006.

DE LA « MARCHÉ » AU « CHANT » DES PARTISANS...

Après avoir, avec son mari, sa belle-famille et des amis, quitté Paris le 13 juin 1940 face à l'avancée de la Wehrmacht, et gagné la frontière de l'Espagne, puis traversé ce pays, Anna Marly va s'établir au Portugal pour près de neuf mois, son mari, le Baron Van Doorn, rejoignant le Commissariat aux réfugiés de la Légation royale des Pays-Bas, dont le gouvernement est réfugié à Londres après l'occupation du pays par les nazis.

Son mari étant appelé à rejoindre à Londres les services du Gouvernement néerlandais, Anna Marly le suit dans la capitale britannique où elle arrive en mars 1941.

Elle va y fréquenter la colonie russe lors de la messe orthodoxe du dimanche ainsi que la colonie française libre, s'engageant bientôt comme volontaire à la cantine du Quartier général des FFL, fréquentant le « PETIT CLUB FRANÇAIS » du 13 St. James Place, devenant projectionniste, chantant pour le Théâtre aux armées en tournée.

Mais, c'est de retour à Londres, qu'inspirée par une mélodie russe, elle compose puis interprète devant 500 marins de la Royal Navy qui lui font un triomphe, avec des paroles russes, ce que la BBC appellera la « Guerilla Song », la « Marche des Guérillas » et diffusera régulièrement sur ses antennes.

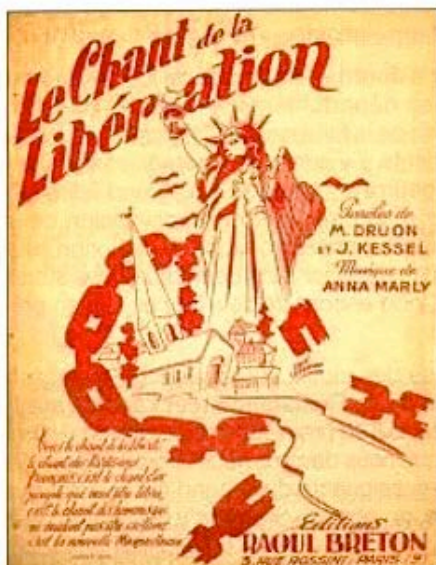
C'est grâce à Liouba, l'une des filles de Mme Krassine, veuve du premier ambassadeur soviétique à Londres et qui habite la même pension qu'elle, qu'Anna Marly va rencontrer des « Free French », dont « Bernard » (d'Astier de la Vigerie), Charvet (Henri Frenay), puis Pierre Fourcaud, Maurice Schumann, interprétant devant eux la « Guérilla Song ». Mais, c'est au PETIT CLUB FRANÇAIS que, quelque jours plus tard, alors que dans l'assistance sont présents

Maurice Druon et Joseph Kessel, vont naître, sur la musique de la *Guerilla song* et en première ébauche, des paroles françaises, dont la première interprète est Germaine Sablon.

Maurice Druon et Joseph Kessel transmettront fin mai 1943 à Anna Marly la version définitive que nous connaissons du « Chant des Partisans », dont le premier nom est « Le Chant de la Libération ».

Anna Marly et Germaine Sablon l'interpréteront à de nombreuses reprises à la BBC, dont le *Chant des Partisans* deviendra l'indicatif de son émission « Honneur et Patrie » à destination de la France occupée.

Ses paroles seront publiées dans la clandestinité par les « Cahiers de la Libération » du 24 septembre 1943.



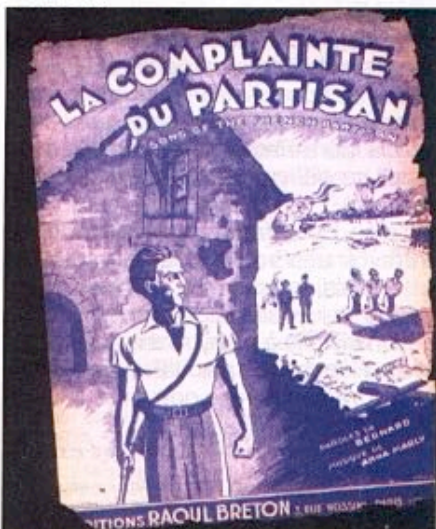


MAURICE DRUON (1918-2009)

Né en 1918, neveu de Joseph Kessel, orphelin de père en 1920, il reçoit en 1927 le nom de son père adoptif René Druon. Après des études au Lycée Michelet de Vanves, lauréat du Concours général en 1936, il commence à publier dans des revues littéraires. Après avoir participé à la campagne de France en 1940, il se fixe en zone sud et rejoint la Résistance. A Noël 1942, il rejoint - par l'Espagne et le Portugal - Londres où il arrive avec son oncle Joseph Kessel en janvier 1943. En mai 1943, ils écrivent les paroles françaises du «Chant des Partisans». Maurice Druon, aux côtés d'André Gillois et Claude Dauphin, sera un des animateurs du poste «Honneur et Patrie». Après la Guerre, écrivain à succès, prix Goncourt 1948, Académicien en 1966, député de 1978 à 1981, ministre des Affaires culturelles en 1973-1974, Maurice Druon, décédera le 14 avril 2009.

Devenu dans la clandestinité l'hymne de la Résistance, le *Chant des Partisans* a aujourd'hui le statut d'un hymne officiel, symbole de la Résistance.

Parmi ses nombreux interprètes, outre Anna Marly et Germaine Sablon, citons Antoine Ciosi, Johnny Halliday, Philippe Léotard, Mireille Mathieu, Armand Mestral, Yves Montand, Marc Ogeret, Catherine Ribeiro, Catherine Sauvage, Claude Vinci, les Compagnons de la Chanson, les Chœurs de l'Armée française, les Chœurs de l'Armée rouge, le groupe Stentor...



JOSEPH KESSEL (1898-1979)

Fils d'un médecin juif lithuanien, Joseph Kessel naquit en 1898 Licencié ès-lettres en 1915, il entra au *Journal des Débats*. Engagé volontaire en 1916, il servit dans l'artillerie puis l'aviation.

L'un des fondateurs de l'hebdomadaire *Gringoire*, qui évoluera vers l'extrême-droite, il rejoindra Pierre Lazareff à «Paris-Soir», dont il sera correspondant pendant la Guerre d'Espagne.

Entré en Résistance au sein du réseau Carte avec Maurice Druon, il partira avec lui vers Londres, et s'engagera dans les FAFL, dans une escadrille de nuit assurant les liaisons avec la Résistance. Coauteur des paroles françaises du «Chant des Partisans».

A la Libération, il assiste pour *France-Soir* au procès de Nuremberg. Il effectuera des voyages à travers le monde qui nourriront son œuvre littéraire. Académicien français en 1962, il décède le 23 juillet 1989.

LA COMPLAINTE DU PARTISAN

La «Complainte du Partisan» est née en 1943 après qu'Anna Marly en ait sifflé l'air et chanté un premier quatrain - «Le vent souffle sur les tombes, la liberté reviendra, on nous oubliera, nous rentrerons dans l'ombre» - devant «Bernard», alias Emmanuel d'Astier de la Vigerie, qui en achèvera les paroles.

Elle passera sur les ondes de la BBC, et un de ses enregistrements sur disque sera détruit par la DCA allemande lors d'un parachutage de Résistants en France occupée. Elle sera très populaire à la Libération mais sera éclipsée par le *Chant des Partisans*.

Nombreux vont être les interprètes de *La Complainte du Partisan*, le plus célèbre étant Léonard Cohen qui, sous le titre «*The Partisan*» lui redonna en 1969 une notoriété mondiale, mêlant le texte français de «Bernard» et le texte anglais de Hy Zaret.

Cette version fut reprise en 1969 par Isabelle Aubret ainsi que par Esther Ofarim, puis en 1972 par Joan Baez, en 1974 par la chanteuse canadienne amérindienne Buffy Sainte-Marie. *La Complainte*... fut aussi interprétée par Anna Prucnal, Mouloudji, Leny Escudero, Les Compagnons de la Chanson, Marc Ogeret, Daiano, par les groupes américains 16 Horse Power et Other Lives, en 2012 par le groupe El Comunero.



EMMANUEL D'ASTIER DE LA VIGERIE (1900-1969)

Né en 1900 dans une famille aristocratique, il se tournera, après une brève carrière dans la marine de Guerre, vers le journalisme.

Démobilisé à Marseille en juillet 1940, il fonde «*La dernière colonne*», un des premiers groupes de Résistance qui donnera naissance en juin 1941 à *Libération-Sud*. En mai 1942, il effectue un premier voyage à Londres où il rencontre le général de Gaulle, puis un second en novembre suivant.

En novembre 1943, il gagne Alger, où il est nommé Commissaire à l'Intérieur du Comité Français de Libération Nationale. En juin 1944, il est nommé ministre de l'Intérieur du GPRF et le reste jusqu'en septembre.

Après la Guerre, directeur du quotidien progressiste *Libération*, député progressiste de 1945 à 1958, puis gaulliste de gauche, il décède le 12 juin 1969.

LA COMPLAINTE DU PARTISAN

Les Allemands étaient chez moi
On m'a dit "Résigne-toi"
Mais je n'ai pas pu
Et j'ai repris mon arme

Personne ne m'a demandé
D'où je viens et où je vais
Vous qui le savez
Effacez mon passage

J'ai changé cent fois de nom
J'ai perdu femme et enfants
Mais j'ai tant d'amis
Et j'ai la France entière

Un vieil homme dans un grenier
Pour la nuit nous a cachés
Les Allemands l'ont pris
Il est mort sans surprise

Hier encore, nous étions trois
Il ne reste plus que moi
Et je tourne en rond
Dans la prison des frontières

Le vent souffle sur les tombes
La liberté reviendra
On nous oubliera
Nous rentrerons dans l'ombre

LA GUYANE RALLIE LA FRANCE LIBRE

Des gravures rupestres, des poteries et autres traces archéologiques attestent de l'ancienneté de la présence humaine sur les rivages de la Guyane et les rives de ses fleuves. De la fin du III^e siècle au VIII^e de notre ère – des tribus amérindiennes – Arawaks, Caraïbes – s'y établirent. En 1498, première présence européenne en ces lieux, Christophe Colomb et ses marins en longèrent la côte. Durant le siècle suivant, Anglais, Espagnols, Hollandais, Portugais et Français y mènent des expéditions concurrentes et tentent d'y implanter des établissements durables, notamment à l'embouchure des fleuves.

En 1604, la colonie française prend le nom de France Equinoxiale, Cayenne est fondée en 1635, en 1674, la colonie passe sous le contrôle direct de l'administration royale française, qui y nomme un gouverneur. Toutefois, son développement sera contrarié par les conditions climatiques très dures pour des Européens, qui de plus transmettent aux populations amérindiennes des épidémies pour elles mortelles ; ce sont là les raisons principales de la faiblesse du peuplement français et de l'appel fait – comme dans les autres colonies d'Amérique – à l'esclavage de populations noires raflées en Afrique et transportées dans le Nouveau monde. Il faudra attendre 1848 pour que l'esclavage soit aboli définitivement en Guyane.¹

Sur un territoire de près de 90 000 km², bordé au nord par l'Océan atlantique, à l'Ouest par la Guyane hollandaise (actuel Surinam), à l'Est et au Sud par le Brésil, la population de la Guyane française – concentrée pour l'essentiel sur la bande côtière – atteindra à peine les 30 000 habitants à la fin des années 1930, composée en majorité de métis ainsi que de Noirs africains, d'Antillais, de créoles blancs venus des Antilles, d'Amérindiens, ainsi que de quelques fonctionnaires métropolitains...

La Guyane est alors connue en France métropolitaine par son... bagne. Déjà, sous la Révolution française, des prêtres réfractaires, les conventionnels Collot-d'Herbois – qui y mourut en 1796 de fièvres – et Billaud-Varennes y furent déportés politiques à la chute de Robespierre. Et, un siècle plus tard, le capitaine Dreyfus, faussement accusé de trahison, y fut durement incarcéré du 17 avril 1895 au 9 juin 1899 à l'Île du Diable, l'une des îles du Salut au large de Kourou et Cayenne. Mais, notamment après l'abolition de l'esclavage qui requerra une main-d'œuvre de remplacement, la

Guyane va devenir une terre de déportation et relégation pénitentiaire de droit commun, son bagne acquérant une sinistre réputation de « guillotine sèche », que les articles du journaliste Albert Londres et le livre du bagnard évadé Henri Charrière « Papillon » firent connaître au monde entier ; les peines de travaux forcés et la déportation au bagne furent abolies en 1938, le bagne fermé en 1946 mais le dernier forçat ne rentra en France qu'en 1953.

La principale ressource d'exportation de la Guyane – essentiellement vers la France et les Antilles – est alors l'or natif, suivie par les bananes, les rhums et tafias, les bois exotiques... La Guyane doit importer – de France, des Antilles et des pays voisins d'Amérique produits manufacturés et alimentaires (en premier lieu le riz, base de l'alimentation), l'agriculture ne suffisant pas à répondre aux besoins. Les liaisons par voie aérienne passent par Natal au Brésil, les liaisons postales par les cargos bananiers. Le territoire est donc très dépendant.

D'UNE GUERRE A L'AUTRE

Lors de la Première Guerre mondiale, les Guyanais – comme les Martiniquais, Guadeloupéens et Réunionnais – n'ont été mobilisés qu'à partir de 1915, quand le besoin d'effectifs s'est fait sentir : un millier de Guyanais des classes 1895 à 1918 sont partis en France, près de 40% d'entre eux ont été envoyés sur le front d'Orient (Dardanelles, Macédoine grecque...), 215 d'entre eux sont « Morts pour la France ». Cayenne inaugure son Monument aux morts en 1922, les Anciens Combattants se constituent en Association.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la Guyane est représentée à la Chambre des députés par Gaston Monnerville, un avocat radical-socialiste, élu député en 1932 et réélu en 1936, devenu maire de Cayenne en 1935 et qui fut sous-secrétaire d'Etat aux Colonies de juin 1937 à mars 1938 ; le Conseil général du territoire est alors présidé par Albert Darnal, un autre avocat, proche de Gaston Monnerville. Quant à l'Etat, il est représenté depuis 1938 par le gouverneur Robert Chot-Plassot, placé à partir du 15 septembre 1939 sous l'autorité du Haut-Commissaire des Possessions françaises d'Amérique², l'amiral Georges Robert, lequel a à sa disposition une importante garnison en Martinique et un détachement naval conséquent.³

Si le déclenchement de la Guerre contre Hitler en septembre 1939 avait paru dans l'ordre des choses, l'offensive allemande victorieuse de mai-juin 1940 et la signature le 22 juin de l'armistice à la demande de Pétain vont frapper de stupéfaction la population guyanaise.



L'appel lancé par le général de Gaulle le 18 juin à la BBC va être relayé sur les ondes d'un petit émetteur radio installé dans la mairie de Cayenne, et trouver un écho auprès des trois sociétés d'Anciens Combattants du Territoire, l'Union Nationale des Anciens Combattants, la Solidarité militaire et les Combattants volontaires, dont les présidents – respectivement le Dr Gippet, Gabriel Deveze et Albert Darnal – décidèrent à l'issue d'une réunion commune de se prononcer pour la poursuite de la Guerre aux côtés des alliés britanniques et néerlandais dont les colonies guyanaises jouent le territoire ; une motion en ce sens fut envoyée le 26 juin 1940 au Président de la République Albert Lebrun : « La population guyanaise refuse d'accepter les clauses de l'armistice signé par le gouvernement de Bordeaux. Consciente aussi de l'aide matérielle et morale qu'elle peut apporter à la Patrie en vue de sa libération, demande comme un honneur de continuer à combattre plutôt que de vivre dans un asservissement déshonorant. »

Le 1^{er} juillet 1940, l'amiral Robert, dans une adresse à la population de la Guyane, déclare « la France métropolitaine, cœur de l'Empire est dans l'impossibilité de continuer la lutte et sur son sol, il n'y a plus que des morts réunis et d'immenses douleurs. Telle est la situation et, à cause d'elle et plus que jamais, nous voulons rester Français pour soutenir la Mère-Patrie dans l'épreuve, préparer sa délivrance et son redressement... ».

Cette déclaration, pouvait laisser entrevoir une volonté de poursuivre la lutte. Mais, rapidement, l'Amiral Robert affirme sa loyauté au gouvernement que Pétain installe à Vichy avant de remplacer la République par « l'Etat français » ; ce qui va conduire le gouverneur Chot,

¹ Aboli en 1794 par le gouvernement révolutionnaire de la République française, l'esclavage fut rétabli en 1804 par Napoléon 1^{er}. Pendant la période napoléonienne, la Guyane (Cayenne) fut occupée en 1809 par les Portugais du Brésil, qui ne restituèrent à la France qu'en 1817.

² Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon.

³ Croiseurs Emile-Bertin et Jeanne d'Arc, croiseurs auxiliaires Barfléur et Quercy, porte-avions Béarn, pétrolier Var et aviso Ville-d'Ys

qui lui est subordonné, à faire allégeance lui aussi au régime pétainiste.

UNE PREMIERE RESISTANCE

Le 2 juillet 1940, passant par les moyens de liaison télégraphique d'Albina, ville-frontière jumelle située sur la rive hollandaise du Maroni, plusieurs habitants de Saint-Laurent-du-Maroni, rassemblés autour de Georges Guénil et Joseph Croisant vont, en écho à l'appel du 18 juin, câbler sous la signature de Raynard à Londres : «*très nombreux citoyens français, Saint-Laurent-du-Maroni, Guyane française, désirent continuer lutte aux côtés nations alliées jusqu'à ce que nous ayons victoire*». Ils réitéreront le 11 août, demandant notamment aux Français libres de «*faciliter le transport de ceux qui veulent combattre. Toujours heureux de vous entendre au micro, nous attendons votre réponse à notre télégramme par radio-diffusion de Londres*».

L'appel du Général de Gaulle a été entendu, le ralliement à la France Libre du gouverneur du Tchad, Félix Eboué, originaire de Guyane, aura aussi un écho.

Quant à la réponse du gouverneur Chot, elle amorça une répression le plaçant, avec plusieurs notables et fonctionnaires coloniaux, dans l'adhésion sans réserves à la personne du Maréchal Pétain dont le culte est entamé eaux idées de la Révolution Nationale. Ainsi Georges Guénil, fonctionnaire des douanes, délégué du gouverneur pour la région du Maroni, est relevé de ses fonctions et sera quelques mois plus tard muté d'office en France⁴ ; quant à Raynard, il est interné aux Iles du Salut, qui deviendront avec le Fort Napoléon aux Saintes et le Fort Saint-Charles en Guadeloupe, l'un des principaux lieux de détention des «dissidents» gaullistes des Antilles et de Guyane.

Le capitaine de réserve Claude Chandon, qui avait refusé de mettre en berne le drapeau tricolore à l'annonce de l'armistice signé en France et avait défilé fanfare en tête avec sa compagnie dans les rues de Cayenne, rejoindra en août Georgetown, en Guyane britannique, d'où il préparera, avec l'aval de la France Libre, un coup de force libérateur pour le 7 septembre 1940, qui avortera, l'amiral Robert ayant envoyé en Guyane le croiseur *Quercy*, avec à son bord 250 fusiliers-marins. Puis, en Guyane hollandaise (Surinam) plus proche, il entamera le recrutement – notamment parmi d'anciens bagnards soucieux de rédemption – de volontaires formant un bataillon de



Le capitaine Claude Chandon.

150 hommes, avec lequel il quittera en février 1941 la région des Guyanes pour Pointe-Noire au Gabon ; depuis le 1^{er} février 1941, il avait été fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle, l'un des tous premiers.⁵

L'action de recrutement de volontaires par Claude Chandon et de tentative de structuration d'une «Résistance» guyanaise fut relayée par Roger Wachenheim, qui réussit à faire passer près de 200 volontaires au Surinam mais qui, n'ayant pu les suivre, fut condamné à deux ans de prison.

SOUS LA LOI PETAINISTE

Insidieusement dans les premiers mois puis plus ouvertement, quand il lui apparaîtra que les principaux responsables – politiques et militaires – français en région Antilles-Guyane ont fait le choix de l'allégeance à Pétain, et qu'ils bénéficient de la neutralité bienveillante des Etats-Unis⁶, qui ont reconnu l'Etat Français et maintiendront un ambassadeur à Vichy jusqu'en novembre 1942, le gouverneur Chot va se faire le relais servile de la Révolution nationale, débarrassé de plus du Conseil général, dissous par le gouvernement pétainiste à l'instar de ceux de toutes les colonies. Et ce avec le concours d'une centaine de tirailleurs sénégalais, d'un aviso pour contrôler la côte, de quelques gendarmes et d'un Commissaire de police à Cayenne.

Chot n'avait pas hésité à détourner les Anciens combattants de l'organisation d'une fête du patriotisme le 17 novembre 1940, affirmant à cette occasion «*les circonstances tragiques que traverse la Patrie imposent à tous les Français dignes de ce nom, le*

⁵ Nommé commandant du Bataillon de tirailleurs du Gabon et commandant militaire du territoire, Claude Chandon est promu lieutenant-colonel le 1^{er} janvier 1942, et en juillet suivant nommé commandant militaire du Cameroun. Le 26 mars 1943, il appelle sur les ondes de Radio-Brazzaville les Guyanais à soutenir le général de Gaulle plutôt que Giraud. Débarqué à Arronanches le 7 juin 1944, il accueillera le général de Gaulle à son arrivée sur le sol français à Courseulles le 14 juin. Commandant la mission auprès de l'armée américaine, il sera tué le 6 août dans une embuscade allemande, non loin de Cerhaix.

recueillement et le travail, sous la direction exclusive, sous l'impulsion du plus grand des nôtres, le Maréchal Pétain».

Cette «direction exclusive», ce sera la suppression de tout autre journal que l'officielle «*France équinoxiale*», des postes de radio sont confisqués, une politique d'embrigadement de la jeunesse scolarisée est mise en place : on chante «*Maréchal, nous voilà !*» et, à partir du 28 juin 1941, les couleurs sont hissées chaque matin dans les établissements scolaires, en évoquant «*le noble sacrifice du Maréchal Pétain*».

Le ralliement de l'A.O.F. à la France combattante, conséquence du débarquement allié en Afrique du Nord, va accroître l'isolement de la Guyane et ses difficultés économiques en découlant, notamment alimentaires, le rationnement est introduit en 1942. Ce qui a suscité un fort mécontentement de la population, que ne calma pas le remplacement le 18 avril 1942 du gouverneur Chot par René Veber, précédemment en poste en 1936-1938.

LA GUYANE SE LIBERE



Le 16 mars 1943 débuta un mouvement de révolte populaire, les militaires fraternisant avec les protestataires et, le lendemain 17 mars, une foule se presse devant la mairie de Cayenne : aux cris demandant du pain se mêlent d'autres clamant «*Vive de Gaulle*».

Un avocat, Vermont Polycarpe, annonce la formation d'un «Comité de ralliement à la France Libre» dont le maire de Cayenne Ulrich Sophie prend la tête ; le Gouverneur Veber cédant la place sans résistance. Sur un fond de rivalité entre Giraud et De Gaulle, il sera remplacé par Jean Rapenne.

456 Guyanais, dont 134 engagés volontaires, vont participer aux opérations militaires en Afrique du Nord ou sur les divers théâtres d'opération d'Europe (Italie, France, Allemagne). 38 d'entre eux sont honorés de la mention «*Morts pour la France*».

Après la Guerre, la Guyane «marrainera» pour sa reconstruction Loon-Plage, une commune particulièrement éprouvée de l'agglomération dunkerquoise.

⁶ Même après le débarquement allié en Afrique du Nord, l'amiral Robert, sans rompre avec Vichy, maintiendra des liens avec les Etats-Unis, qui obtiennent la possibilité de construire en Guyane un aéroport au Gallion en 1942 puis en 1943 un second à Rochambeau.

⁴ Georges Guénil ne reviendra que le 16 septembre 1943 en Guyane, après son ralliement à de Gaulle en mars précédent. Il y fonde le comité de résistance et de vigilance du Maroni, et le journal gaulliste *Liberté*. Après le retour au pouvoir du général de Gaulle au pouvoir en 1958, Georges Guénil sera sénateur UNR de la Guyane du 26 avril 1959 au 1^{er} octobre 1962.

CELLE QUI CROYAIT AU CIEL : LEA BLAIN...



Léa Blain naquit le 22 mars 1922 dans une famille ouvrière de la petite – 280 habitants – cité dauphinoise de Têche, en Isère. Et grandit dans la cité voisine de la Chatte où ses parents étaient venus s'installer, y fréquentant l'école communale.

Agée de 18 ans quand la défaite s'abat sur la France en juin 1940, Léa Blain travaille alors à l'usine Emile-Morel de la Sône, en même temps qu'elle assure une permanence au bureau de poste de Chatte.

Très pieuse, elle est révoltée par les injustices et persécutions accompagnant l'asservissement de la France, tant du fait des occupants que du régime collaborateur pétainiste.

Début 1942, elle prend contact avec des Résistants, et pendant deux ans, en même temps qu'elle anime les œuvres de sa paroisse, elle assure des liaisons clandestines, transporte du matériel clandestin, héberge des réfractaires au S.T.O.

Dans une lettre du 9 avril 1944, elle écrit : «*Ô Dieu ressuscité donnez aux combattants cachés la force et le courage. Donnez la patience aux prisonniers et faites, s'il vous plait, régner la Paix.*».

En juillet 1944, alors que plusieurs milliers de Résistants se sont concentrés dans le Vercors, déposés par un Dakota le 2 juillet, trois hommes – les capitaines français Volume et Modot, ainsi que le lieutenant britannique

«Pierre» – transportant du matériel radio, viennent rejoindre une première équipe conduite par le major Long parachutée précédemment.

C'est la «mission Eucalyptus», qui va s'adjoindre un officier interprète, le lieutenant Jullien du Breuil, ainsi que deux radios, Ricard et Bourdon. Elle se complètera un peu plus tard en intégrant le 19 juillet une jeune fille originaire de Chatte, Léa Blain, qui va avoir la tâche du chiffage des messages radio.

La tâche de la mission Eucalyptus est multiple : recueillir des renseignements sur le système de télécommunications de l'ennemi, telle la ligne souterraine Briançon-Grenoble vers Lyon, les lignes électriques Pariset-Burcin, Pariset-le Sautet, les aérodromes (Grenoble-Eybens, Grenoble-Fontaine, les dépôts de munitions (Châteauneuf, Grenoble, Malissard, Montmeyran Romans Voreppe), etc. Et ce pour préparer des actions de destruction par la Résistance ou – les renseignements ayant été transmis par radio à Londres – par l'aviation alliée.

La Mission Eucalyptus doit aussi renseigner le commandement interallié sur les effectifs, l'implantation et l'armement des maquis et des sédentaires, dans le Vercors et les départements de la Drôme et de l'Isère, prendre contact avec les responsables FTP de ces deux départements, transmettre à Londres les emplacements possibles de parachutage et d'atterrissage, notamment de troupes aéroportées dont l'envoi est envisagé.

AU VERCORS

Les troupes alliées aéroportées ne vinrent jamais, et une vaste offensive allemande, menée par plus de 10 000 hommes, a lieu à la mi-juillet 1944 et va se développer dans la seconde quinzaine du mois contre la «République libre du Vercors», conduisant à la dislocation du maquis qui a subi de lourdes pertes.

Léa Blain va se réfugier un temps dans la grotte des Fées, avec plusieurs autres maquisards qui, le 31 juillet, décident à la faveur d'une accalmie de tenter de rejoindre les maquis de l'Isère.

Le capitaine Goderville et le capitaine Bouysse décident de rallier Sasenage, où ils savent pouvoir trouver asile, en longeant en forêt la route menant à Corrençon et Villard-de-Lans.

Quant à Léa Blain, qui a des difficultés à marcher en forêt, elle ne peut

suivre et va poursuivre sa route à son rythme, accompagnée d'un jeune maquisard de la région, Rémy Lifschitz.

Atteignant le soir même une ferme des environs de Corrençon, elle y apprend que le groupe de Goderville y est passé deux heures auparavant et décide de les rejoindre, repartant dans la nuit en direction de Villard. Au lever du jour ce 1^{er} août 1944, au hameau du Pouteil, un fermier leur offre un bol de lait, et leur conseille la prudence, car des patrouilles allemandes sillonnent la région.

Repartant malgré tout, ils vont être surpris à la Croix des Glovettes, sur les hauteurs de Villard-de-Lans, par une vingtaine d'Allemands. Armés d'un revolver et d'une mitraillette, Léa Blain et Rémy Lifschitz vont se défendre, tuant un Allemand et en blessant grièvement un second. Mais tous deux vont être aussi tués, Rémy Lifschitz le corps déchiqueté par une grenade et Léa Blain par une balle dans la tête. L'officier allemand qui commandait le groupe qui la tua fit saluer sa dépouille, rendant hommage à ses qualités de combattante et l'un des Allemands les ayant abattus déclarera un peu plus tard : «*Ces gens-là ne sont pas des terroristes, ce sont des héros.*».

Léa Blain est enterrée au cimetière de la Chatte, village où une école porte son nom, qui est aussi inscrit gravé sur le monument aux morts. Une plaque commémorative est apposée sur sa maison natale au n°21 de la grande rue, une école maternelle porte son nom à Saint-Marcellin, une crèche municipale à Fontaine, une école primaire à Saint-Romans, une rue à Echirrolles, une impasse dans le 16^e arrondissement de Paris...

Les 8 et 9 juin 2013, une exposition sur Léa Blain et les femmes dans la Résistance, accompagnée notamment d'une conférence sur le chiffage radio, qui fut une des tâches clandestines de Léa Blain, a été mise en place en mairie de la Chatte.



Drapeau de la «République du Vercors».

... ET CELLE QUI N'Y CROYAIT PAS : ROSE BLANC



Rose Blanc (Rosette) est née le 24 septembre 1919 à Elne (66200), dans les Pyrénées-Orientales, dans une famille de huit enfants, dont les parents sont de petits cultivateurs.

À dix-huit ans, elle quitte un temps le Roussillon pour venir à Paris où elle trouve une place d'employée de maison. Mais, grâce à l'aide d'un oncle, elle apprend la sténodactylo à l'école Pigier.

Elle va, à l'exemple de ses deux frères, adhérer aux Jeunesses communistes, et à leur nouvelle organisation spécifique de Jeunes filles, l'Union des Jeunes Filles de France, constituée en 1936 et que dirige Danielle Casanova., UJFF dont nombre de militantes et cadres vont devenir quatre ans plus tard des Résistantes.

De retour dans les Pyrénées-Orientales, elle va devenir la secrétaire départementale de l'UJFF, dont le foyer de Perpignan qu'elle contribue à créer, notamment avec Francine Sabaté, porte le nom de Lina Odena, responsable des Jeunesses communistes espagnoles qui se suicida le 14 septembre 1936 à l'âge de 25 ans plutôt que de tomber dans les mains des franquistes qui ont déclenché l'insurrection contre la République Espagnole.

AVEC L'ESPAGNE REPUBLICAINE

Rose Blanc va s'investir dans l'aide à l'Espagne républicaine qui est en cette période une des principales activités de l'UJFF : collecte de vêtements, de boîtes de lait pour les enfants espagnols, visite à l'hôpital des premiers blessés des Brigades internationales ayant repassé la frontière, distribution de journaux et tracts appelant à la solidarité avec les Républicains et dénonçant les crimes franquistes...

En juillet 1937, avec Danielle Casanova, elle accompagne en Espagne un convoi de camions transportant les milliers de boîtes de lait collectées partout à travers la France par les Foyers de l'UJFF.

Et quand la République Espagnole sera vaincue en 1939, elle sera particulièrement active dans l'aide apportée aux réfugiés républicains internés dans des camps de fortune notamment sur les plages du Roussillon.

Responsable départementale de l'UJFF, Rose Blanc va aussi en devenir une responsable nationale. Ainsi elle intègre la Direction nationale de l'UJFF, aux côtés de Danielle Casanova, Claudine Chomat, Marie-Claude Vaillant-Couturier Fanny Ladski, Paulette Buno-dièrre, Francine Fromont, Denise Epstein, Henriette Schmidt, Georgette Cadras, Maïe Politzer, Jeanne Colette, Renée Pagès... Futures Résistantes...

A la tribune du 3^e congrès de l'UJFF, en mai 1939, dénonçant les conditions de vie de la jeunesse, Rose Blanc s'écriera : *«C'est trop souvent parce qu'elles sont mal logée et mal nourries que les jeunes filles de notre région, où pourtant il y a tant de soleil, sont si nombreuses dans les sanas».*

Quatre mois plus tard, suite à son approbation du Pacte germano-soviétique de non-agression, le Parti communiste est interdit, ainsi que les organisations «qui lui sont affiliées», comme l'UJFF. Pour Rose Blanc, le militantisme clandestin commence...

Ainsi Rose Blanc tape les premiers tracts illégaux, aidée de Francine Sabaté¹, qui est employée à la préfecture et qui y dissimule le papier et le matériel ; qui aussi aide à la confection des premiers faux papiers.

En mars 1940, Georgette Cadras étant venue la chercher, Rose Blanc «monte à Paris», où elle va résider sous le nom d'Amélie Garrigue, et entre dans l'organisation clandestine du Parti communiste, qui fait appel aux jeunes communistes – et plus particulièrement aux jeunes filles – pour combler les trous dans son appareil résultant notamment

de la mobilisation des hommes, la guerre ayant été déclarée à l'Allemagne le 3 septembre 1939 suite à l'invasion de la Pologne par le Reich, ainsi que de la répression qui a frappé nombre de ses cadres.

Lors de l'offensive allemande de mai 1940 et de l'exode de population qui va s'ensuivre, Rose Blanc fait le trajet Paris-Perpignan en vélo, le portebagages chargé de tracts illégaux.

RESISTANCE ET DEPORTATION

De retour à Paris, elle y réintègre l'appareil communiste clandestin, avec pour pseudonyme «Agnès». En mars 1942, c'est l'arrestation à son domicile du 18 rue Chabrière, dans le 15^e arrondissement de Paris, dans le cadre d'une rafle menée par les Brigades spéciales et qui touche presque toute la direction du Front national universitaire (Politzer, Jacques Solomon, etc.), dont Rosette Blanc était l'agent de liaison.

Après quelques jours d'interrogatoires dans les locaux des Renseignements généraux, à la Préfecture de police, elle est envoyée au dépôt jusqu'au 23 mars 1942, puis – jusqu'au 24 août 1942 – à la Santé, où elle retrouvera notamment Danielle Casanova ; puis ce sera le fort de Romainville, dernière étape avant le départ le 24 janvier 1943 dans un convoi qui emporte 230 Résistantes françaises vers Auschwitz, où elle arrive le 27 janvier et où elle s'éteindra, victime d'épuisement et du typhus, dans les bras de Danielle Casanova le 15 mars suivant.

Une plaque rappelant qu'elle y eût son domicile clandestin été apposée sur la façade du 18 rue Chabrière à Paris, à Elne, sa ville natale, a été érigée une stèle à sa mémoire, devant laquelle se retrouvèrent le 21 novembre 2010 plus d'une centaine de personnes, une école maternelle l'honore au Blanc-Mesnil, une rue à Villard-Bonnot (38)...

¹ Francine Sabaté sera arrêtée elle aussi en juin 1943, avec sa mère et sa sœur, Odette. Elle s'éteindra le jour de la libération du camp de Ravensbrück où elle avait été déportée.

27 MAI 1943 : REUNION CONSTITUTIVE DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

Il y a 70 ans, au cœur de Paris occupé, dans un appartement au premier étage du 48 rue du Four, dans le 6^e arrondissement de la capitale, se réunissaient les représentants de huit grands mouvements de Résistance de zone Nord et de zone Sud, ceux de six partis ou courants politiques clandestins, et de deux centrales syndicales Résistantes. Leur objectif : Le Conseil National de la Résistance.

La réunion va se tenir sous la présidence de celui qui en a été l'artisan, le représentant du général de Gaulle en France, Jean Moulin, que beaucoup ne connaissent que sous son pseudonyme : «Rex».

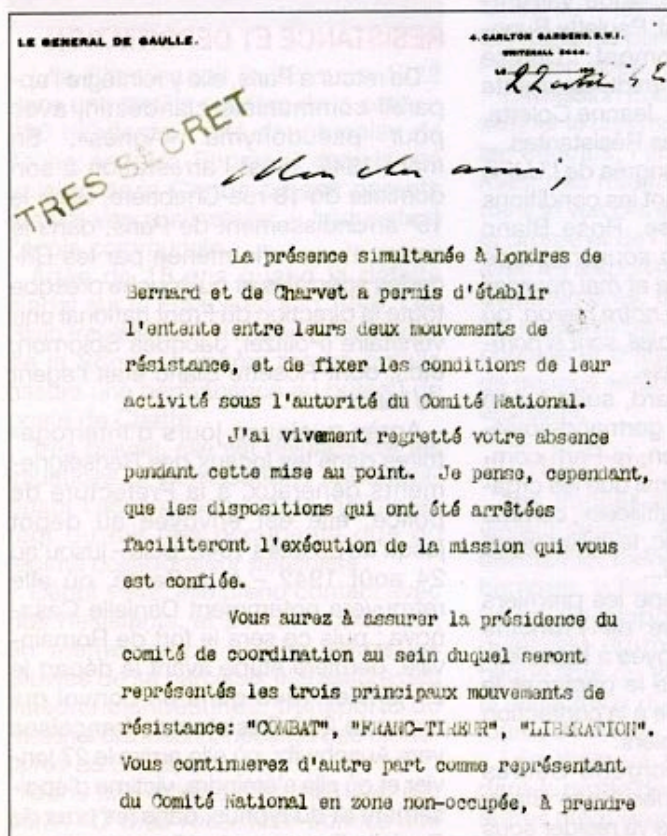
Sa tenue a nécessité de longs efforts pour dépasser les difficultés pouvant exister entre mouvements, dans les relations humaines entre leurs chefs, dans les rapports entre la Résistance intérieure et le Comité National Français, ayant à sa tête le Général de Gaulle et basé à Londres, que tous appellent la France Libre.

Une France Libre dont les rapports avec les Alliés anglo-américains se sont compliqués avec la mise en place – avec leur accord – à Alger, au lendemain de l'Opération Torch du 8 novembre 1942 qui les a vus prendre le contrôle de l'Algérie et du Maroc, d'un pouvoir faisant largement appel, de Darlan à Giraud, à un personnel politique idéologiquement lié à l'Etat Français pétainiste ; pouvoir qui se pose en rival du Comité National Français et de de Gaulle.

Lors de la réunion constitutive du CNR, un message du Général de Gaulle, lu aux participants, puis une motion, adoptée à l'unanimité, vont souligner son importance et ce qui est alors en jeu.

Nous les publions, avec des documents d'octobre 1942 et du début mai 1943, qui illustrent les efforts que dut déployer Jean Moulin, ainsi que le rapport envoyé par «Rex» à André Philip sur sa préparation et son déroulement au lendemain de la réunion du 27 mai.

LETTRE DU 22 OCTOBRE 1942 DU GENERAL DE GAULLE A JEAN MOULIN



«Bernard» : Emmanuel d'Astier de la Vigerie, dirigeant de Libération Sud, «Charvet» : Henri Fresnay, dirigeant de «Combat».

TRANSCRIPTION DE LA LETTRE DE DE GAULLE A MOULIN

«Mon cher ami,

«La présence simultanée à Londres de Bernard et de Charvet a permis d'établir l'entente entre leurs deux mouvements de résistance, et de fixer les conditions de leur activité sous l'autorité du Comité national. J'ai vivement

regretté votre absence pendant cette mise au point. Je pense cependant que les dispositions qui ont été arrêtées faciliteront l'exécution de la mission qui vous est confiée.

«Vous aurez à assurer la présidence du comité de coordination au sein duquel seront représentés les trois principaux mouvements de résistance : Combat, Franc-Tireur, Libération. Vous continuerez d'autre part comme représentant du Comité national en zone non-occupée, à prendre tous les contacts politiques que vous jugerez opportuns. Vous pourrez y employer certains de nos agents qui vous sont directement subordonnés.

«Toutes organisations de résistance, quel que soit leur caractère, autres que les trois grands mouvements groupés par le comité de coordination, devront être invitées à affilier leurs adhérents à l'un de ces mouvements et à verser leurs groupes d'action dans les unités de l'armée secrète en cours de constitution. Il convient en effet d'éviter la prolifération de multiples petites organisations qui risqueraient de se gêner mutuellement, de susciter des rivalités et de créer la confusion.

«Je tiens à vous redire que vous avez mon entière confiance et je vous adresse toutes mes amitiés.

Charles de Gaulle

Dans ce message à Jean Moulin, le Général de Gaulle lui réitère «son entière confiance» et confirme «la mission qui lui a été confiée»

A ce stade, le processus d'unification de la Résistance confié par le général de Gaulle à Moulin est encore principalement centré sur la zone Sud, où trois mouvements - «Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur - vont se rapprocher au sein des Mouvements Unifiés de Résistance (M.U.R.), auxquels le général de Gaulle va suggérer d'adhérer et de verser leurs groupes d'action dans l'Armée Secrète en formation.

Les partis politiques, le «Front national», les FTP ne sont pas encore pris en compte.

NOTE DE MOULIN A LONDRES EN DATE DU 7 MAI 1943

CONSEIL DE LA RESISTANCE

La constitution de ce conseil qui a été assez laborieuse, est maintenant un fait accompli. A mon retour ici BRUMAIRE ne s'a pas caché qu'il estimait le projet très difficilement réalisable, en raison de l'hostilité particulièrement vive qu'il rencontrait de la part des mouvements de L.N.

J'ai donc entamé des pourparlers avec chacun des mouvements, bien décidé à faire triompher le point de vue que vous aviez arrêté. J'ai la satisfaction de vous annoncer que toutes les réticences ont été vaincues auprès des mouvements et que l'accord s'est finalement réalisé. Je crois devoir vous indiquer toutefois que j'ai été amené à renoncer, du moins pour l'instant, à la constitution de la commission permanente du conseil et que j'ai repris mon premier projet donnant aux comités de coordination des deux zones le pouvoir d'exécution des discussions du Conseil.

J'espère pouvoir réunir cette assemblée avant la fin de ce mois afin qu'elle puisse prendre nettement position au sujet des affaires d'Afrique du Nord.

Je me permets de vous rappeler qu'il est indispensable que je reçoive au plus tôt le message-programme que je vous ai demandé par câble.

Je vous fais parvenir par plichiffre les noms des délégués désignés par les différents partis.

En conclusion de ce long rapport, je me permets d'appeler à nouveau, respectueusement mais très fermement, votre attention sur la question du personnel à envoyer ici. Je répète ce que j'ai dit très souvent. Il faudrait faire la politique de présence. Au point de vue militaire, c'est une nécessité absolue si l'on ne veut plus voir se prolonger le désordre actuel qui favorise largement les organisations giraudistes. Il faut absolument que MARS ait en L.N. comme en L.S. des collaborateurs venus de Londres, sur lesquels il puisse compter et qui ne soient suspects à aucun mouvement.

A mon point de vue, il est indispensable que j'aie un double dans chaque zone et un certain nombre de collaborateurs à poste fixe. Tant que j'ai tenu quotidiennement le contact, rien de grave ne s'est produit. Une absence d'un mois a fait perdre en partie le bénéfice du travail réalisé par mon équipe et moi-même depuis dix-huit mois.

« Brumaire » : Pierre Brossolette

TELEGRAMME DE JEAN MOULIN DU 8 MAI 1943

FRANCE COMBATTANTE - E.M.P. du Général de GAULLE - B.C.R.A.
Section "A/D"

Date : 8.5.43 de : 453 No : sans
Arrivé le : 13.5.43 (code : P.F.A.) (via :)

Conseil de la Résistance constitué, - essaie organiser réunion prochaine, - indispensable m'adresser par premier courrier message de GAULLE qui devra constituer programme politique, - pour avoir insister primo sur nécessité constituer 4^e République qui ne sera pas calquée sur 3^e et dans laquelle partis politiques devront former blocs idéologiques très large, - pour présent souligner difficultés requérant intérieur efforts sacrifices et discipline, -

fin

Adressé à l'état-major particulier (E.M.P.) du général de Gaulle, ce message de «Rex», envoyé le 8 mai 1943 – et qui arrive le 13 mai à Londres via le Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA) – ce message de Moulin informe de l'accord réalisé pour la constitution du CNR :

«Conseil de la Résistance constitué – essaie organiser réunion prochaine – Indispensable m'adresser par premier courrier message de Gaulle qui devra constituer programme politique – pour l'avenir insister primo sur nécessité constituer 4^e République qui ne sera pas calquée sur 3^e et dans laquelle partis politiques devront former blocs idéologiques très large – pour présent souligner difficultés requérant intérieur efforts sacrifices et discipline ».

Deux semaines plus tard, après d'ultimes contacts pour obtenir le nom du représentant de chaque mouvement, parti et syndicat invité, la réunion du CNR s'ouvrait 48 rue du Four...

MESSAGE DU GENERAL DE GAULLE AU CONSEIL DE LA RESISTANCE

«Dans cette guerre où la patrie joue son destin, la formation du Conseil de la Résistance, organe essentiel de la France qui combat, est un événement capital.

L'unité des buts et des sentiments établie depuis longtemps entre la masse de la nation qui lutte sur son territoire et ceux de ses fils qui combattent au dehors se traduit désormais par l'unité dans l'action.

Car c'est de cela d'abord qu'il s'agit. Pour que la libération et la victoire soient françaises, il est impérativement nécessaire que la nation se rassemble dans un effort proprement français.

Notre intérêt immédiat, notre grandeur de demain, peut-être même notre indépendance, sont à ce prix. Tout ce qui est dispersion, action isolée, alliance particulière, dans n'importe quel domaine où se déroule la lutte totale, compromet à la fois la puissance des coups portés à l'ennemi par la France et sa cohésion nationale.

C'est pourquoi il est essentiel que la Résistance sur le territoire national forme un tout cohérent, organisé, concentré. C'est fait, grâce à la création du Conseil de la Résistance qui fait partir intégrante de la France combattante et qui, par là-même, incarne la totalité des forces de toute nature engagées à l'intérieur contre l'ennemi et ses collaborateurs.

Mais l'affreux bouleversement politique, économique, social, moral où le désastre, la trahison, l'usurpation ont plongé notre pays, ne prendra pas fin par le seul fait que les forces allemandes et italiennes auront été écrasées par les forces alliées. Ce bouleversement a des causes profondes. La guerre présente est pour toutes les nations, mais avant tout pour la France, une colossale révolution.

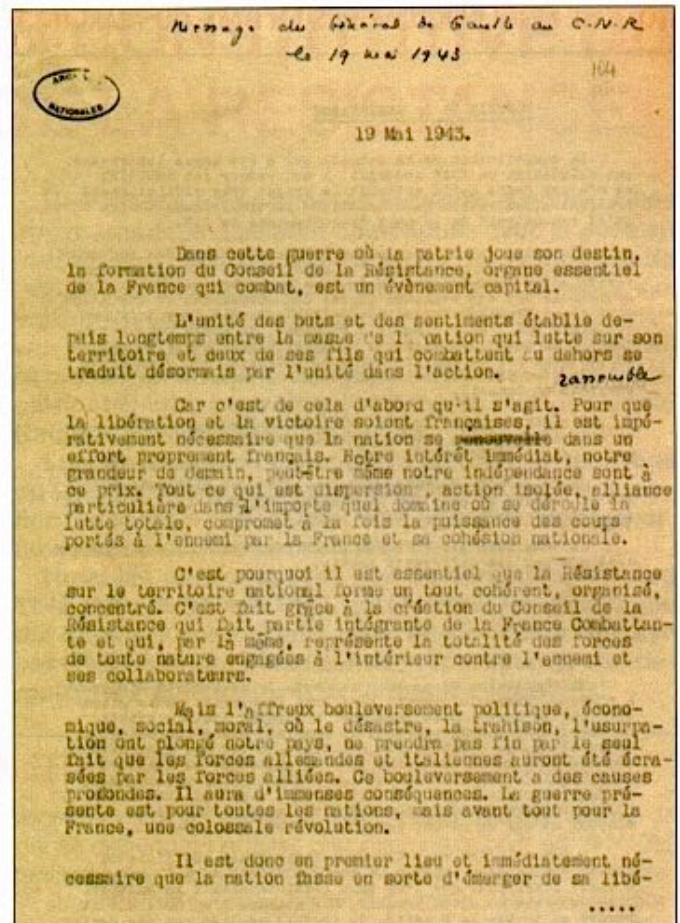
Il est donc en premier lieu et immédiatement nécessaire que la nation fasse en sorte d'émerger de sa libération dans l'ordre et dans l'indépendance, ce qui implique qu'elle se soit organisée par avance de manière à être aussitôt gouvernée, administrée, représentée suivant ce qu'elle-même désire, en attendant qu'elle puisse s'exprimer normalement par le suffrage des citoyens.

A ce point de vue, le Conseil de la Résistance doit, d'ores et déjà, apporter au Comité national des éléments de ses décisions quant aux dispositions à prévoir à mesure de la libération.

D'autre part, au moment de la libération elle-même, le Conseil doit apparaître comme une sorte de première représentation des désirs et des sentiments de tous ceux qui, à l'intérieur, auront participé à la lutte. Ainsi pourra-t-il fournir au Comité national lui-même l'appui, le concours et, dans une large mesure, l'instrument indispensables pour exercer ses devoirs à l'intérieur et l'aider à faire valoir sans délai vis-à-vis des puissances étrangères les droits et les intérêts de la France.

Il s'agit enfin de savoir si nous saurons sortir du chaos par une rénovation susceptible de rendre à la patrie sa grandeur avec les moyens de jouer le rôle éminent qui revient à son génie, et en même temps d'assurer à tous ses enfants la sécurité, la liberté, la dignité, dans leur travail et dans leur vie. Il appartient au Conseil de la Résistance, plongé au centre du creuset, où, dans sa douleur et dans son combat, se forge la France nouvelle, de recueillir toutes les données et de susciter tous les travaux qui pourront éclairer la nation et guider ses dirigeants dans le choix de la route qui la mènera vers son avenir. Telle est la tâche très étendue et très périlleuse qui incombe au Conseil de la Résistance.

L'importance en est extrême. Le Conseil s'en acquittera, malgré toutes les difficultés, avec le seul but de servir la France et en s'inspirant constamment de cette fraternité nationale qui seule permet à la nation de résister à ses malheurs et la mettra demain à même, de se reconstruire et de se renouveler. »



MOTION DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

Votee à l'unanimité lors de sa première réunion à Paris le 27 mai 1943

«Le Conseil de la Résistance, réuni quelque part en France occupée le 27 mai 1943, constate avec une joie immense la libération totale de l'Afrique du Nord, par la victoire des armées Alliées, Anglaises, Américaines et Françaises.

Cette victoire, venant après les magnifiques succès remportés par l'armée de l'Union Soviétique, apporte aux Français qui luttent sur le sol national une grande espérance.

Le Conseil s'incline avec piété devant tous ceux qui sont tombés. Il félicite et il remercie les combattants et leurs chefs. Il dit son admiration à tous. Il adresse une pensée particulière de reconnaissance et d'affection à ceux qui ont vaincu sous le drapeau de France. Il se réjouit que le grand effort africain esquissé depuis le mois de juin 1940, poursuivi dès la rentrée en guerre de l'AEF, développé en 1941 et 1942 grâce à la participation des forces de la France Combattante aux campagnes de Cyrénaïque, grâce aux exploits de la colonne Leclerc, ait été parachevé aujourd'hui par la jeune armée du général Giraud.

Le Conseil salue avec une vive satisfaction la décision prise au lendemain de cette victoire, par le général de Gaulle et le général Giraud, de se rencontrer très prochainement à Alger pour réaliser l'unité de toutes les forces françaises dressées contre l'ennemi de la Patrie et ses complices du dedans.

En cette heure solennelle de l'histoire de notre pays et au moment où va se fixer son destin, le Conseil doit exprimer l'opinion du peuple, qui lutte sur le sol de la métropole encore occupée, sur les conditions dans lesquelles il convient de consacrer cette unité.

La France, déjà présente sur tous les fronts, aspire à rentrer plus intensément encore dans la guerre libératrice et à y jeter toutes les ressources de son Empire libéré.

Pour atteindre pleinement son but, il faut qu'elle ait, au plus tôt, un gouvernement unique et fort qui coordonne et qui ordonne, affirmant aux yeux du monde son prestige retrouvé de grande nation. Le Conseil considère comme inadéquate l'institution à cet effet d'un simple Comité Exécutif,

surtout s'il devait comporter une dualité de direction incompatible avec les nécessités de la guerre et l'ampleur de sa mission. La France ne peut concevoir que la création d'un véritable gouvernement provisoire, certes, mais ayant toutes les formes et toute l'autorité, répudiant une fois pour toutes, officiellement et dans les faits, la dictature de Vichy, ses hommes, ses symboles, ses prolongements.

Elle entend que ce gouvernement - c'est le devoir du Conseil de l'affirmer avec netteté - soit confié au général de Gaulle qui fut l'âme de la Résistance aux jours les plus sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940 de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance la renaissance de la Patrie détruite comme des libertés républicaines déchirées.

Ont signé la présente motion les représentants de :

Ceux de la Libération
Combat
Front National
Libération-zone Sud

Alliance démocratique
Parti démocrate populaire
Fédération républicaine

CFTC

Elle souhaite ardemment que le général Giraud, qui a préparé et assuré avec les Alliés la victoire en Afrique du Nord, prenne le commandement de l'Armée Française ressuscitée.

Ainsi seront réalisées, techniquement et moralement, les conditions nécessaires à l'unité de toutes les forces françaises combattantes, instrument indispensable de la libération et de la résurrection de notre pays. Le Conseil tient à proclamer aujourd'hui la nécessité de cette solution conforme à la volonté de la France.

Il tient pour assuré que cette volonté parfaitement claire sera traduite sans délai et sans mutilation, comme l'exigent, au nom de la France, tant de sacrifices obscurs et tant de sang répandu.

Ceux de la Résistance
Franc-Tireur
Libération-zone Nord
OCM

Parti communiste
Parti radical-socialiste
Parti socialiste

CGT

RAPPORT DU 4 JUIN 1943, RÉDIGÉ PAR REX ET ADRESSÉ À ANDRÉ PHILIP¹

«... Ce n'est pas sans difficultés que je suis parvenu à constituer et à réunir le Conseil de la Résistance : difficultés de principe, difficultés de personnes, difficultés matérielles.

J'ai eu en premier lieu à vaincre l'hostilité profonde de certains mouvements de zone nord qui répugnaient à une collaboration quelconque avec les anciens partis. Les mouvements en général, vous le savez, tant en zone nord qu'en zone sud, se sont montrés réfractaires depuis le début à des contacts de ce genre et cette attitude a surtout été sensible à l'«OCM» ; «Ceux de la Résistance» ; «Ceux de la Libération», et dans une certaine mesure, à «Combat».

Après une série de discussions, où je me suis attaché à démontrer l'intérêt que présentait, à l'intérieur, et plus encore à l'extérieur, l'intégration dans la Résistance organisée des éléments sains des anciennes formations politiques et syndicales, j'ai obtenu finalement l'adhésion des huit mouvements coordonnés, sous la réserve que ces derniers resteraient l'organe d'exécution du Conseil.

En ce qui concerne les syndicalistes, j'ai eu aussi à aplanir un différend assez sérieux. La CGT demandait, en effet, deux sièges au Conseil pour que, arguant ses représentants, les ouvriers et les employés pussent faire entendre leur voix. J'ai dû me montrer très ferme dans l'application du principe du représentant unique. Toute autre attitude aurait ouvert la porte à des abus, la CGT n'étant conviée que comme personne morale et à ce titre habilitée à représenter tous les aspects de son activité.

Par ailleurs, le fait d'admettre la pluralité de la représentation aurait entraîné fatalement certaines formations politiques à exiger une représentation proportionnelle et un «dosage» inacceptable. Enfin, l'OCM, qui réclamait un siège pour la Confédération des Travailleurs intellectuels, aurait été en droit d'exiger que celle-ci fut également représentée. Ceci sans préjudice des revendications qu'auraient pu émettre de leur côté les syndicalistes chrétiens.

La question a été d'autant plus délicate à traiter qu'aux difficultés de principe s'ajoutait une compétition de personnes, Saillant et Charles Laurent désirant tous deux faire partie du conseil.

L'accord s'est fait après négociation avec Libération, sur les bases suivantes : Saillant a été désigné pour représenter la CGT et Charles Laurent pour représenter Libération.

Du côté des anciennes formations politiques, j'ai eu au début des difficultés avec le parti communiste au sujet de l'acceptation du Gouvernement provisoire (au jour J) que comportait l'adhésion au Comité. Je dois dire que ces difficultés ont aplanies et que le Comité central a souscrit à tous les points du programme qui lui a été soumis.

¹ André Philip : Elu député socialiste S.F.I.O. du Rhône, il est l'un des 80 parlementaires à avoir voté contre les pleins pouvoirs octroyés à Pétain. Il gagne Londres en juillet 1942 où le général de Gaulle lui confie le Commissariat National à l'Intérieur du Comité National français, chargé de l'action politique en France et est par là-même très impliqué dans le processus d'unification de la Résistance en liaison avec l'action de Jean Moulin.

Pour les radicaux, Herriot ne pouvant être touché j'ai demandé au groupement d'action radicale récemment constitué, de désigner un représentant. Je vous ai dit, dans un précédent message, qui il était. En dehors de son attitude militante dans la Résistance qui lui a valu de nombreux désagrèments et notamment celui de faire plusieurs mois de prison à Fresnes, il a l'avantage de pouvoir représenter les radicaux-socialistes et les francs-maçons. Ces derniers lui ont en effet donné également mandat de les représenter. La représentation de la Fédération républicaine a été difficile à obtenir. Louis Marin est certes toujours bien disposé et il m'avait promis depuis plus d'un mois de venir lui-même ou de se faire représenter. Il m'avait indiqué M... comme devant se substituer à lui le cas échéant. M..., que je n'ai pu toucher qu'in extremis car il se trouvait en Belgique, n'avait reçu aucun mandat de Louis Marin qu'il affirme n'avoir point revu depuis le 9 juin 1940. Il est d'ailleurs assez giraudiste. Jacquinet étant à Londres et (M) ex-député de, (X...) que j'ai pressenti en ayant fait la même réponse que M..., j'ai obtenu la veille de la réunion que Debu-Bridel puisse représenter personnellement Louis Marin.

«Je passe sur les difficultés matérielles de l'organisation d'une réunion de dix-sept membres recherchés ou au moins surveillés par la police et la Gestapo. J'ai la satisfaction de pouvoir vous dire que non seulement tous les membres étaient présents à la réunion, mais celle-ci s'est déroulée dans une atmosphère patriotique et de dignité que je me dois de souligner.

«Voici comment s'est déroulée la séance :

«Après avoir remercié tous les membres d'avoir répondu à l'appel du général de Gaulle et du Comité national français, j'ai cru devoir rappeler brièvement les buts de la France Combattante tels que les avait définis son chef :

- 1) Faire la guerre.
- 2) Rendre la parole au peuple français
- 3) Rétablir les libertés républicaines dans un état d'où la justice sociale ne sera point exclue et qui aura le sens de la grandeur
- 4) Travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle, sur le plan économique et spirituel dans un monde où la France aura regagné son prestige

J'ai indiqué incidemment que si, comme le général de Gaulle l'avait dit et écrit, le jeu de la démocratie supposait l'existence de partis organisés et forts, la présence au sein du Conseil des représentants des anciens partis politiques ne devait pas être considérée comme sanctionnant la reconstitution des dits partis tels qu'ils fonctionnaient avant l'armistice.

J'ai insisté pour que bien au contraire il soit fait l'effort intellectuel et l'effort de discipline nécessaires pour constituer de larges blocs idéologiques capables d'assurer la solidité et la stabilité de la vie publique française.

«Après ces quelques paroles liminaires j'ai donné lecture du message du Général qui est arrivé fort à propos et qui a été écouté non sans émotion par tous les assistants.

Le représentant des démocrates populaires a ensuite présenté le texte de la motion qui vous est parvenue et que nous avons arrêté en commun.

Après échanges de vues, la motion a été adoptée à l'unanimité.

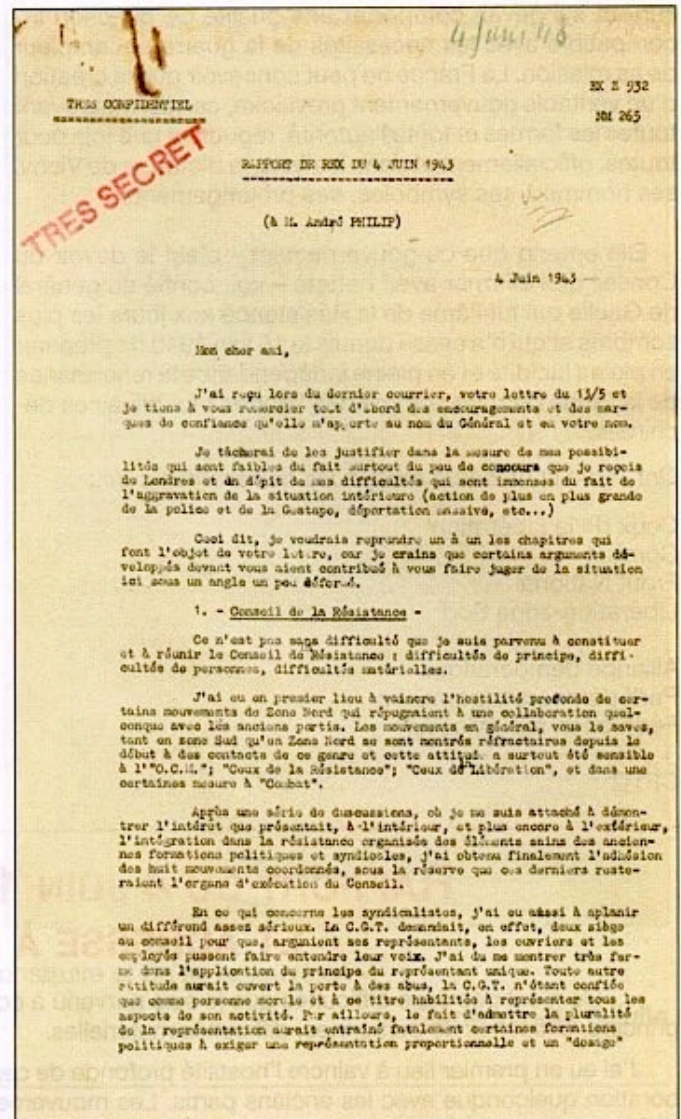
Le conseil a enfin décidé de consacrer tous ses efforts à réaliser sur l'ensemble du territoire et d'abord à l'échelon de la région, l'union étroite des formations représentées au sein du Conseil de Résistance.

Je tiens à souligner que tous les membres ainsi que tous leurs mandants ont attaché le plus grand soin et la plus haute importance à cette réunion. Certains mouvements qui, malgré tout, avaient conservé à l'égard du Conseil quelques préventions semblent maintenant avoir compris l'intérêt de cet organisme et le poids qu'il peut avoir.

Le général de Gaulle aura de plus en plus besoin de ces hommes. Les accords d'Alger ne régleront jamais la situation en France et c'est ici même qu'il doit chercher ses appuis. Il ne doit pas commettre la maladresse de lui aliéner ceux qui doivent constituer ces appuis.

Enfin, dans l'hypothèse de divergences entre les dirigeants des mouvements, le Conseil pourrait jouer un rôle d'arbitre et maintenir la Résistance dans les voies qu'elle doit suivre. »

Source : André Devawrin (Passy) : «Mémoires du chef des services secrets de la France Libre» pages 637-640, Editions Odile Jacob.



LA SLOVENIE DANS LES GRIFFES D'HITLER ET MUSSOLINI

Le 1^{er} décembre 1918 naissait dans les Balkans, suite à la désintégration de l'Empire Austro-Hongrois vaincu à l'issue de la Première Guerre mondiale, le «Royaume des Serbes, Croates et Slovènes», qui devint en



1929 le «Royaume de Yougoslavie» (c'est-à-dire des «Slaves du sud»), une appellation cachant mal l'affirmation de l'hégémonisme serbe sur le nouvel Etat. En même temps que se met en place un régime dictatorial sous l'égide du roi Alexandre I^{er} puis, après son assassinat à Marseille en 1934 lors d'une visite officielle, par son successeur au pouvoir le Régent Paul, le jeune roi Pierre II n'étant alors âgé que de 11 ans.

Les Slovènes, qui contribuèrent à donner de 1918 à 1929 son premier nom à la Yougoslavie, sont les descendants de tribus slaves venues s'installer de la fin du VI^e au milieu du VII^e siècle dans la région peuplée auparavant de Celtes et d'Illyriens passés sous la domination romaine au début de notre ère.

Dans une région un temps intégrée à l'Empire de Charlemagne, marquée à ses limites nord et nord-ouest par la pression de l'expansion des populations germaniques, et au nord-est par celle des Magyars (Hongrois), les Slovènes n'édifièrent que de petites et souvent éphémères structures étatiques, en Carinthie ou en Carniole notamment. A partir du XIV^e siècle la Carinthie et la Carniole passent sous la domination des Habsbourg d'Autriche, elles y resteront – à l'exception de la période napoléonienne, qui les voit en partie intégrées de 1809 à 1813 aux Provinces Illyriennes de l'Empire Français – jusqu'en 1918.

Cela aura pour conséquence une installation des populations allemandes, une germanisation des élites, notamment urbaines (Ljubljana porte le nom allemand de Laybach, Maribor celui de Marburg...), la pratique religieuse catholique supplantant le luthérianisme, et l'usage de l'alphabet latin.

Alors que dans l'Empire austro-hongrois se manifestent parfois de manière violente les revendications nationales des Croates, des Polonais ou d'autres peuples, le sentiment national slovène qui s'exprime au XIX^e siècle l'est de manière plus mesurée, caractérisé par un essor littéraire et plus largement culturel influencé par le panslavisme qui favo-

risera après 1918 l'intégration dans un Etat commun avec les Croates et les Serbes.

La naissance en 1918 de l'Etat unitaire laissera hors de ses frontières des populations slovènes, en Italie dans la région de Trieste, à Fiume (Rijeka), dont le condottiere fasciste d'Annuzio s'emparera, ainsi que sur la côte dalmate annexées, de même qu'en Autriche en Carinthie, où la population slovène toujours présente a été jusqu'à aujourd'hui l'objet d'attaques des leaders d'extrême-droite, tel le défunt Jorg Haider.

Sur le plan politique, la population slovène, fortement influencée par l'Eglise, vote largement pour le Parti Populaire Slovène, dont l'un des leaders, Anton Korosec, sera du 28 juillet 1928 au 7 janvier 1929 le dernier premier ministre du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, avant sa transformation en Yougoslavie. Mentionnons la création en 1937, au sein du Parti communiste yougoslave clandestin, d'un Parti communiste slovène autonome, qui prend en compte la spécificité nationale slovène.

UNE YUGOSLAVIE FRAGILISEE

Alors que vont se développer les tensions en Europe découlant des ambitions expansionnistes de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste, l'hégémonisme serbe dictatorial des années 1930 va exacerber les sentiments nationalistes chez les Macédoniens et plus encore chez les Croates, fragilisant la Yougoslavie.

Lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, la Yougoslavie, bien que le pays soit traditionnellement proche de la France et de la Grande-Bretagne, reste prudemment neutre, notamment afin de ne pas provoquer l'Italie fasciste qui a des revendications territoriales en Slovaquie.

La défaite française va modifier l'équilibre politique interne de la Yougoslavie, qui a vu l'Italie annexer en 1939 l'Albanie et attaquer dès octobre 1940 la Grèce voisine. Sous la pression de Hitler, le premier ministre yougoslave, Dragiša Cvetkovic, signe le 25 mars 1941 avec les Etats du Pacte tripartite anti-Komintern (Allemagne-Italie-Japon) un accord de neutralité actant l'engagement de son pays à ne pas entrer en guerre contre l'Axe.

Sitôt connu à Belgrade et perçu comme une vassalisation à l'égard de l'Allemagne, l'évènement va déclencher d'importantes manifestations dans la capitale yougoslave qui conduisent les généraux Dusan Simovic et Mirkovic à effectuer un coup d'Etat chassant le 27 mars du pouvoir le régent Paul et installant effectivement sur le trône le Roi Pierre II, bien qu'encore mineur, âgé de 17 ans.

Conscients de la menace que font peser sur le pays Hitler et Mussolini, les

nouveaux dirigeants yougoslaves vont tenter de l'exorciser en signant le 5 avril 1940 un pacte d'amitié et de non-agression avec l'URSS. Cela n'empêchera rien : le 6 avril, après remise d'un mémorandum déclarant que «l'intérêt de l'espace vital allemand ne permet pas de tolérer l'installation de l'Angleterre dans les Balkans», l'Allemagne et l'Italie déclarent la Guerre à la Yougoslavie ; la Hongrie fasciste de Horthy se joindra à la curée le 10 avril. Bien que déclarée ville ouverte, Belgrade est bombardée le même jour par l'aviation allemande qui fera 17 000 victimes ; Ljubljana, en Slovaquie, est conquise dès les premières heures de l'offensive allemande.

Le 17 avril 1941, les forces armées yougoslaves capitulent et les hostilités cessent le lendemain, tandis que le roi Pierre II et son gouvernement se réfugient à Jérusalem en Palestine sous mandat britannique, avant de rejoindre Le Caire puis Londres.

Le dépeçage de la Yougoslavie va pouvoir commencer : En Croatie, qui s'étend aussi sur l'actuelle Bosnie-Herzégovine, s'installe un régime fasciste «indépendant» sous la férule monstrueusement sanguinaire d'Ante Pavelitch, les Italiens annexent à leur «royaume» d'Albanie une partie de l'actuel Kosovo et recréent un Monténégro fictivement «indépendant», qu'ils contrôlent, les Bulgares s'emparent de l'actuelle Macédoine, les Hongrois annexent la Voïvodine. Et en Serbie, occupée par les Allemands, est mis en place sous la houlette du général Neditch un régime étroitement contrôlé, analogue à celui de Quisling en Norvège...

LA SLOVENIE ECARTELEE

Dès le 3 mai 1941, un décret royal italien crée la province italienne de Liubiana, ruinant les espoirs de dirigeants conservateurs slovènes – tel Marco Natlacen, leader du Parti Populaire Slovène (*Slovenska ljudska Stranka, SLS*) – d'édifier un Etat «indépendant» pro-nazi analogue à la Croatie de Pavelitch ou à la Slovaquie de Tiszó.

Car les projets tant d'Hitler que de Mussolini pour la Slovaquie étaient tout autres : les deux dictateurs vont en effet se partager le pays, en invitant même la Hongrie à participer au festin en annexant le *Prekmurje*, une petite région du nord-est de la Slovaquie, mais, pour l'essentiel, la partie méridionale de la Slovaquie va être annexée par l'Italie, qui y nomme un gouverneur de province, tandis que la partie nord – dont la ville principale est Maribor (*Marburg an der Draavaun*, en allemand), –

RESISTANTS DE TOUS PAYS...

est directement incorporée au Reich, et répartie entre les Gaus autrichiens annexés de Carinthie et de Styrie.

Si les politiques italienne et allemande ont en commun de nier toute existence étatique à la Slovénie, elles vont en effet différer sensiblement quant à l'approche de l'existence nationale du peuple slovène.

Ainsi Hitler, reçu en grande pompe en 1941 à Marburg, capitale de la Basse-Styrie et centre d'industries d'armement, va avoir pour objectif de germaniser totalement la province où la langue et la culture slovènes sont bannies, en assimilant les Slovènes considérés comme ethniquement germaniques, en expulsant en trois vagues, de juin à octobre 1941, 175 000 Slovènes définis comme Slaves vers la Croatie ou la Serbie et en installant à leur place des Allemands. Par ailleurs, les opposants sont envoyés en camp de concentration ; par la suite des Slovènes seront envoyés travailler dans des camps saxons dans une sorte de S.T.O.

DES COLLABORATEURS

La politique italienne est différente. Si les populations slovènes incluses à l'intérieur des frontières italiennes au lendemain de la Première Guerre mondiale sont victimes de discriminations – le slovène est banni des enseignements scolaires, l'usage du slovène en public est banni à partir de 1927 – l'attitude italienne en Slovénie nouvellement annexée va tenir compte de l'importance numérique – près d'un million de personnes – et de la concentration de la population slovène.

Ainsi les occupants italiens vont chercher à trouver en son sein des collaborateurs. Le Haut-Commissaire italien de Liubiana autorise dès le 27 mai 1941 la mise en place d'une «Kosulta» (Diète). Faute de voir leur désir d'«indépendance» satisfait, plusieurs des politiciens qui y avaient aspiré vont collaborer avec l'occupant, tel Marko Natlacen, qui avait été *ban* (gouverneur) de *Drava Banovina* (Slovénie) dans le Royaume de Yougoslavie et qui fonda, avec d'autres politiciens, et l'aval des Italiens, le «Conseil National Slovène» (*Narodni svet za Slovenijo*).

Conjointement au général Léon Rupnik et à Gregorij Rozman, l'évêque catholique de Liubiana (Ljubljana), il va aussi organiser l'«Alliance Slovène», anticommuniste, et mettre sur pied, avec le concours de l'OVRA – la «gestapo italienne» – des «gardes de village» (*Vaske Straze*) souvent dirigées par des prêtres afin de lutter contre la Résistance slovène qui a commencé à s'organiser peu après l'occupation du pays en mai 1941.

Ces «Gardes de village», armées par les Italiens, vont être regroupées au sein de la «*Milizia Volontaria Anticomunista*» (MVAC), dont les effectifs vont, suite à un

accord passé en mai 1942 entre l'évêque Rozman et le général italien Robotti, passer de 2000 hommes en novembre 1942 à 6134 en juillet 1943.

Dans son «Journal», le gendre de Mussolini, le Comte Ciano, écrit à la date du 18 mai 1942 : «*Cela va mal en Slovénie... il paraît que nos troupes ne peuvent plus traverser les rues de Ljubljana ; il ya une embuscade derrière chaque porte et derrière chaque persienne*».

Pendant l'été 1942, la MVAC va être associée à toutes les opérations de ratisage menées par les Italiens contre les Partisans. Le 13 octobre 1942, Marko Natlacen est exécuté par la Résistance Slovène.

La capitulation en septembre 1943 de l'Italie, qui sort de la guerre, va modifier notablement la situation : le sud de la Slovénie (l'ex-province italienne) est occupé par les Allemands, le *gauleiter* nazi de Carinthie, Friedrich Rainer nommant Léon Rupnik à la tête de l'administration



Pièce de 2 € slovène à l'effigie de Franc Rozman-Stane' émise en 2011 à 1 million d'exemplaire, elle est la seule de l'Union européenne à honorer un héros de la Résistance.

locale slovène collaborant avec eux. Rupnik mettant sur pied une «Garde territoriale slovène, les «*Slovenski Domobranici*» (Miliciens slovènes), dont les effectifs atteindront jusqu'à plus de 25 000 hommes qui participeront aux offensives nazies contre les partisans. Les collaborateurs slovènes seront pour la plupart loyaux à l'égard des nazis jusqu'à l'effondrement final : le 5 mai 1945, Rupnik se réfugiera en Autriche où les Britanniques l'arrêteront le 23 juillet suivant.²

LES PARTISANS SLOVENES

Le Front de Libération de la Nation Slovène (*Osvobodilna fronta Slovens-*

¹ Franc Roman-Stane, né en 1911, fut un combattant des Brigades Internationales en Espagne, commandant du Bataillon Dimitrov de la 15^e Brigade Internationale, un temps interné en France après la défaite des républicains espagnols... De retour en Slovénie, instructeur militaire des Partisans, il devient en avril 1942 commandant de la Brigade styrienne de Partisans forte de 300 hommes. Le 7 novembre 1944, il se tue en essayant un nouveau matériel militaire.

kega naroda, O.F.), rassemblant avec les communistes slovènes, des socialistes chrétiens, des nationaux-démocrates et des intellectuels, fut créé dès le 26 avril 1941 dans la maison du critique littéraire Josip Vidmar à Ljubljana, avec à sa tête Boris Kidric, qui va être avec Edvard Kardelj – qui intégrera l'état-major de Tito – l'un des principaux dirigeants de la Résistance slovène. Sous l'impulsion du Parti communiste slovène, un Haut-commandement des partisans est mis en place le 22 juin 1941, avec pour commandant Franc Leskosek et commissaire politique Boris Kidric (auquel succédera Miha Marinko) ; le 16 juillet 1941, la décision de passer à la lutte armée est prise : le 22 juillet un policier collaborateur des Allemands dans la zone nord annexée est abattu à Smarna Gora ; cette date sera retenue après la Guerre par la République Socialiste Slovène comme celle de la Journée du Soulèvement National.

Combien y eut-il de partisans slovènes ? Leur nombre va croître régulièrement, passant de 7 à 800 en août 1941 peu après leur création, à 2000 à la fin 1941, 5 300 à l'été 1942, 20 000 après la capitulation de l'Italie en septembre 1943, 30 000 à l'été 1944, 38 000 fin décembre 1944.

La lutte contre les Partisans, menée par les forces italiennes et allemandes avec l'appui des milices supplétives slovènes, s'élargira à des représailles contre les populations civiles : près de 200 localités seront détruites, 2 000 otages fusillés, 100 000 Slovènes seront internés dans des camps en Slovénie mais aussi en Italie et en Allemagne.

Dans leur action, les Partisans slovènes seront subordonnés à l'O.F., et longtemps indépendants des forces de Tito qui mènent leur action plus à l'Est, en Croatie, Bosnie et Monténégro. La fusion interviendra en 1944, les Partisans slovènes conservant toutefois une autonomie de décision et l'usage du slovène comme langue de commandement.

Le 19 février 1944, le Front de Libération (O.F.) se transforma en Comité National de Libération Slovène (*Slovenski narodnoosvobodilni svet, SNOS*) présidé par Josip Vidmar, qui – se proclamant parlement slovène temporaire – va affirmer sa volonté de faire après la Guerre de la Slovénie une république au sein d'une Yougoslavie fédérale.

Le 5 mai 1945, dans une Slovénie libérée, le SNOS tient sa dernière réunion, en mettant en place un Gouvernement slovène, présidé par le communiste Boris Kidric.

² Livré à la Yougoslavie libérée par l'armée de Tito, il sera exécuté le 4 décembre 1946. En même temps que le général SS Rössner qui fut d'octobre 1942 à la fin de la guerre responsable de la lutte anti-partisans en Slovénie, se rendant coupable de nombreux crimes de guerre.

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE...



A Paris, rue du Four, le 27 mai. De g. à d., Mme Marie-Jo Chombard de Lauwe, MM. Jean-Yves le Driant, Kader Arif, Bertrand Delanoë, Jean Pierre Lecoq.

PARIS

La capitale a été le lieu de plusieurs manifestations célébrant la Journée Nationale de la Résistance et rendant hommage à son fondateur.

Ainsi qu'en rend compte la première page du *Journal de la Résistance*, le Président de la République a reçu à déjeuner le 27 mai sept personnalités de la Résistance avant d'aller avec elles à la rencontre des jeunes du Lycée Buffon et, à 18h30, la Fondation de la Résistance ravivait la flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Auparavant, à 17 heures, rue du Four, devant le n° 48, là où se tint le 27 mai 1943 la réunion constitutive du CNR, une cérémonie d'hommage avait lieu en présence de M. Jean-Yves le Driant, ministre de la Défense, de M. Kader Arif, ministre-délégué aux Anciens Combattants, de M. Bertrand Delanoë, maire de Paris, et de M. Jean-Pierre Lecoq, député-maire du 6^e arrondissement, qu'accompagnaient Daniel Cordier, Marie-Jo Chombard de Lauwe, Cécile Rol-Tanguy, Fred Moore et Louis Cortot. On remarquait notamment dans l'assistance Mmes Catherine Vieu-Charrier, Odette Christienne, Christine Lévis-Touzé, MM. Robert Créange, secrétaire général de la FNDIRP, Jacques Varin, secrétaire général de l'ANACR...

Diverses manifestations ont été organisées dans plusieurs arrondissements ainsi qu'à la RATP, nous les évoquerons dans notre prochaine parution.

AUDE

La Journée Nationale de la Résistance a été célébrée lundi 27 mai 2013, jour du 70^e anniversaire de la création du CNR, à **CARCASSONNE**, Place Davilla, devant le monument de la Résistance, en présence de M. Jean-Claude Pérez, député-maire, qui a déposé une gerbe, et de plusieurs autres personnalités officielles, ainsi que des représentants du Monde Combattant et de Résistants du Carcassonnais, au premier rang desquels René Chort, président départemental de l'ANACR, qui a lu un message de Louis Cortot, Président national de l'ANACR et Compagnon de la Libération, rappelant ce qu'avait représenté la création du CNR pour la Résistance intérieure mais aussi pour conforter la représentativité du général de Gaulle aux yeux des Alliés. Les dépôts de gerbes, la *Marseillaise* et le *Chant des Partisans*, mis en musique par l'Harmonie municipale, et la Sonnerie aux Morts suivie d'une minute de silence, clôturèrent la cérémonie.

Ce même lundi 27 mai avait lieu à **ESPÉRAZA**, près de la stèle située avenue de Perpignan, où sont inscrits en lettres d'or ces mots de Paul Eluard : "1940-1945, j'écris ton nom Liberté, hommage aux héros de la Résistance", le maire et les élus, ainsi que le président local de l'ANACR, Charles Biart, le représentant du mouvement Combattant, Jean Bardoux, le chef

de corps du Centre de secours, de nombreux porte-drapeaux, se sont rassemblés avec une assistance fournie pour célébrer le 70^e anniversaire de la création du CNR et se souvenir de toutes celles et ceux qui luttèrent contre l'occupant nazi. Une minute de silence suivit les remerciements du maire, puis ce fut le dépôt de la gerbe des Résistants et de la municipalité par Charles Biart et Jean Torrent, et l'hommage à tous les drapeaux. Suivait l'évocation du message de Louis Cortot, compagnon de la Libération et président de l'Anacr. La mémoire de Jean Moulin, créateur du CNR, fut évoquée, et affirmé le souhait que l'an prochain, la Journée Nationale de la Résistance ait un caractère officiel.

PUY-DE-DOME

Le mercredi 22 mai, à 14 heures à l'auditorium du CRDP, rue d'Amboise à **CLERMONT-FERRAND**, la cérémonie de remise en présence d'une nombreuse assistance des prix aux lauréats du Concours de la Résistance anticipa en quelque sorte la commémoration du 70^e anniversaire de la création du CNR. C'est la musique du 92^e RI qui ouvrit la séance en interprétant «*le Chant des partisans*». Puis ce furent les témoignages de trois résistants : Maria Béligat, co-présidente de l'ANACR, Jean-Robert Lindron, président du CODURA, et Alberte Bonjean, présidente des Médaillés de la Résistance.

Quant à la Journée de la Résistance, elle a été commémorée avec un peu de retard le lundi 10 juin, à 18 heures, à **CEYRAT**, en présence d'Alain Brochet, maire, de représentants d'associations d'anciens combattants, d'une délégation de sapeurs-pompiers, de la police municipale et de 14 porte-drapeaux. Le maire, Alain Brochet, après les dépôts de gerbes traditionnels, déclara notamment : «*L'ANACR, l'UFAC et la FNDIRP souhaitent que le 27 mai soit reconnu officiellement comme la Journée nationale de la Résistance (...). Rappeler le rôle de la Résistance et transmettre sa mémoire aux jeunes générations est un devoir civique. Ceyrat a voulu témoigner de son soutien et est la seule commune du département qui organise d'ores et déjà une cérémonie de dépôts de gerbes place de la Résistance, pour commémorer la création du CNR*».

ARIEGE

Le 70^e anniversaire de la création du CNR a été célébré le 25 mai dernier à **MERCUS-GARRABET** par le Comité ANACR de l'Ariège, dans le contexte de l'instauration attendue de la Journée Nationale de la Résistance. La journée a commencé par une montée à 8h30 de marcheurs depuis le lieu dit les Brougues à la cabane de l'Aynat, siège du Maquis-école des cadres FTP ; puis à 11 heures, aux Brougues, devant le monument du maquis, a eu lieu une présentation de l'histoire du maquis de Croquié. Après le repas «*sorti du sac*», eut lieu la présentation de l'exposition «*Jean Moulin*» prêtée par l'ONAC Ariège, suivie, après la projection d'un remarquable film documentaire sur la vie et l'action des maquisards de la vallée du Douctouyre réalisé par une douzaine de jeunes, d'une présentation-débat sur le CNR et son programme animé par Jacques Varin. On notait la présence dans une assistance très fournie du maire de Mercus, José Lorenzo, d'Emmanuel Trastet, Président départemental de l'ANACR, de Paul Gos, animateur de l'ANACR en Basse-Ariège et Pays d'Olmes...

ESSONNE

A **Evry**, répondant à l'appel de l'UDAC, près de 200 personnes – dont plusieurs présidents d'Associations et 62 porte-drapeaux – se sont réunies une nouvelle fois le 27 mai dernier face à la statue du général de Gaulle devant les entrées de la Préfecture et du Conseil général, en présence de M. Jean-Pierre Bel, président du Conseil général, accompagné de nombreux conseillers généraux, de Francis Chouat, maire d'Evry, Après une intervention liminaire de M. Raymond Gamel, Pré-

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE...

sident de l'UDAC, Jacques Varin, Président. départemental de l'ANACR, prit la parole au nom de toutes les Associations pour évoquer le rôle de Jean Moulin dans l'unification de la Résistance et l'importance historique de la création du CNR, André Fillère évoqua le Programme du CNR, M. Alain Espinasse, secrétaire général, sous-préfet de l'Arrondissement d'Evry évoqua la nécessité de la transmission de la mémoire.

Lors de la réception qu'il offrit, Jean-Pierre Bel insista sur la nécessité de faire vivre les valeurs de la Résistance.

CORSE

Le 27 mai s'est tenue à AJACCIO en fin d'après-midi, devant le Monument à la Résistance place Foch, une cérémonie commémorant le 70^e anniversaire de la création du CNR, en présence du maire d'Ajaccio, M. Simon Renucci, de M. Dominique Bucchini, Président de l'Assemblée de Corse, de plusieurs élus, des dirigeants de l'ANACR 2A Jacqueline Wroblewski, Mario Papi, de représentants des Associations patriotiques avec leurs porte-drapeaux. La cérémonie fut honorée de la participation de M. Patrick Szorda, Préfet de Corse et de Corse-du-Sud, qui déclara notamment : «La commémoration de ce soir s'inscrit dans un double devoir. Le devoir de mémoire nous invite à rendre hommage à tous ces hommes et ces femmes qui ont fait le choix du courage alors qu'ils étaient pris dans un engrenage qui les a précipités dans l'enfer. Le devoir de vigilance, qui nous rappelle que l'engagement de ces héros était fondé sur les valeurs de dignité et de liberté. Il faut être vigilant, car ignorer ces valeurs, les oublier, c'est prendre le risque de recréer les mêmes conditions que celles qui ont conduit au conflit et à l'asservissement des peuples».

NORD

Le 21 mai, à l'usine Fives - Cail - Babcock, haut lieu de la mémoire ouvrière, l'ANACR de LILLE et la CGT de la métallurgie ont tenu à rendre un hommage aux métallos qui refusèrent de travailler pour la machine de guerre nazie. Lors de grèves patriotiques, 2 000 d'entre eux adébrayèrent et 190 furent arrêtés. Parmi eux, 7 seront fusillés pour activités de franc-tireur ; d'autres seront déportés, l'un d'eux sera guillotiné à Essen.

Le 24 mai, une cérémonie s'est déroulée à LILLE à l'initiative de Colette Becquet, présidente du comité ANACR de Lille et environs, en présence de M. Christian Choquet, Préfet, délégué à la défense et à la sécurité, de Mme Michèle Demessine, ancienne ministre représentant la maire de Lille, de Michel Defrance, président de l'ANACR du Nord. Pierre Charret, ancien résistant, est intervenu au nom de l'ANACR. Puis tous se recueillirent dans la Crypte où se situe l'Urne contenant des cendres de plusieurs camps de concentration et de la terre provenant de lieux d'exécution. Le 70^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance a été commémoré à TOURCOING le samedi 25 mai, au Monument dédié aux Résistants, espace Marthe-Marissal, en présence de nombreux élus tourquennois et de représentants de nombreuses associations. Un élève de 3^e, Thomas Ruel-Crochot, du Collège Albert-Roussel de Tourcoing, fraternellement accueilli par 14 condisciples de diverses associations patriotiques, était à cette occasion, le Porte-drapeau des Amis de la Résistance du Nord.

Après les interventions, au nom de l'ANACR de Sylvie Daems, présidente départementale et de Jérôme Scamps, rappelant le sens de cette commémoration du 27 mai 1943, date de la création du CNR, une élève du Lycée Gambetta et 4 du collège Albert-Roussel lurent des poèmes et la dernière lettre d'un fusillé. Puis M. Desse, professeur d'histoire au collège Roussel reprit le texte de Pierre Dac sur les funérailles nationales de Philippe Henriot, étudié en classe dans le cadre du CNRD. Puis le Chant des Partisans a précédé le dépôt de gerbes et des œillets de la Vigilance. Après la minute de silence, la Marseillaise clôtura la cérémonie.

Ce même 27 mai, 135 lycéens de classes de 1^{re} des lycées Le Corbusier et Gambetta ont participé au cinéma «Les écrans» à la séance de cinéma organisée par l'ANACR de Tourcoing-Roubaix et environs, le film choisi étant «la Vague», qui a éveillé l'intérêt des jeunes et qui sera à nouveau traité en cours de sociologie. M. Daussey, professeur d'histoire au lycée Gambetta a remercié l'Association pour cette initiative.

VAL-DE-MARNE

Deux cérémonies se sont déroulées le lundi 27 mai à VITRY-SUR-SEINE le lundi 27 mai afin de commémorer le 70^e anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance (CNR). La première à 16h30 à la poste centrale de Vitry devant la plaque de Pierre Moulié, employé de la poste de la Vitry et Ivry, conseiller municipal communiste, résistant dès 1940, FTPF, qui composa le chant «Ce sont ceux du maquis, ceux de la Résistance...», que la BBC reprinted et diffusa ; Pierre Moulié fut tué le 15 novembre 1943 dans un maquis. Participaient à la cérémonie l'ANACR de Vitry, les Anciens combattants de la ville, la municipalité et son maire Alain Audouart, plusieurs députés et conseillers généraux.

La deuxième cérémonie s'est déroulée à la stèle de l'école municipale Jean-Moulin à 17h30, en présence d'environ 80 personnes Le président du comité local de l'ANACR a rappelé les valeurs de la Résistance et l'actualité du Programme du CNR.

La municipalité a fait fleurir les plaques des Résistants tombés lors de la seconde Guerre mondiale où disparus depuis.

AVEYRON

Devant la salle comble de l'amphithéâtre des Archives départementales à RODEZ, Robert Taussat, auteur du livre «Jean Moulin» a captivé le 27 mai son auditoire en évoquant la vie et le parcours de celui qui fut un préfet républicain avant de devenir «Max» et «Rex», l'unificateur de la Résistance : Jean Moulin.

Le débat qui s'est ensuivi a porté sur le passage de Jean Moulin à Rodez, puis sur son engagement dans la Résistance jusqu'au drame de Caluire. Un apéritif a permis de continuer de manière conviviale. L'exposition «Jean Moulin un héros moderne», prêtée par l'ONAC, a été présentée le 8 juin à Decazville et à Villefranche-de-Rouergue le 18 juin.

LOT-ET-GARONNE

Du 27 au 31 mai 2013, l'espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation de la ville d'AGEN, l'ANACR et l'ONAC ont célébré le 70^e anniversaire de la naissance du CNR et commémoré la mort de son fondateur Jean Moulin en mettant en place à l'hôtel de ville dans la salle des Illustres une exposition triple, la première, consacrée à «Jean Moulin, un héros moderne», la seconde au Programme du CNR, réalisée par l'Association Valmy et la troisième, due à Jacques Meunier, à la Résistance dans le Lot-et-Garonne, expliquée notamment grâce à 4 cartes, déposées depuis la fin de l'exposition au Pôle mémoriels d'Agen.

La manifestation, qui avait débuté le lundi 27 mai au matin par un dépôt de gerbes devant la stèle du Préfet de la Résistance place Jean-Moulin, s'était poursuivie par le vernissage de l'exposition lors duquel s'exprimèrent le maire, Jean Dionis du Séjour, et les personnalités apportant leur soutien à l'initiative. Brigitte Moreno, Présidente départementale, lut une déclaration de Louis Cortot, Président national de l'ANACR rappelant la portée de la création du CNR.

Le mercredi 29 et le vendredi 31 mai, deux conférences étaient proposées au public : la création du CNR par Jacques Weiller, vice-président national de l'ANACR, et «un préfet dans la Résistance», par Arnaud Benedetti, professeur d'université à la Sorbonne-Paris IV et directeur de la communication de l'INSERM, qui évoqua l'engagement résistant de son oncle, «préfet de l'Etat français» qui fut déporté en mai 1944...

LAUREATS DU CNRD DANS LE PAS-DE-CALAIS

30 lauréats de Haute-Saône du Concours National de la Résistance et de la Déportation ont découvert un autre aspect de la Seconde Guerre mondiale en se rendant dans le Pas-de-Calais, invités par l'ANACR et conduits par Colette Gaidry.



Les lauréats sur un site de lancement de V1.

«Visites très intéressantes et instructives» (Laurine et Théo), «lieux de mémoire poignants» (Théo). «Voyage extraordinaire tant par la qualité des lieux visités que par la qualité des informations apprises.» Ces «visites ciblées... ont permis de nous faire connaître, sous un autre angle que d'habitude, des événements que nous n'avons pas vécus en Franche-Comté : le Mur de l'Atlantique et surtout le projet des armes secrètes d'Hitler.» (Elsa, Quentin et Thibaud)

Tous ont été frappés par «la démesure, la folie guerrière du régime nazi» (Florette, Félix, Marion, Quentin, Thibaud), par le

«gigantisme des infrastructures impressionnantes» : blockhaus d'Eperlecques et Coupole d'Helfaut d'où devaient être lancés vers Londres les V1 et V2 qui, pensait Hitler, lui assureraient la victoire. Ces blockhaus et le Mur de l'Atlantique «nous ont montré l'extraordinaire ambition de l'Allemagne qui voulait envoyer 50 V2 par jour sur Londres depuis La Coupole.» (Quentin)

«On ne peut cependant pas oublier les pertes humaines et les conditions de travail inhumaines que supportaient les ouvriers et les déportés employés sur ces chantiers.» (Florette, Florentine, Félix, Louise, Marion). Ce voyage «nous a permis de comprendre le rôle surprenant que la science a joué dans ce conflit » (Florette et Marion) «J'ai compris combien il était facile de détruire et de tuer... à quel point l'homme pouvait être cruel... et que le cours des événements aurait pu être tout autre» (Elsa) si ces armes avaient été envoyées depuis le Pas-de-Calais.

Ce voyage leur a donc permis «de réfléchir sur la science, les progrès techniques obtenus "grâce" à la guerre, mais à quel prix !» (Félix) ; «sur des technologies de pointe au service d'un régime néfaste.» (Thibaud) ; « comment la science peut être utilisée à mauvais escient» (Louise et Théo) «Je rentre avec un esprit beaucoup plus ouvert sur la guerre, sur l'expérience humaine, sur la dangerosité du progrès» (Florentine) «Le fait de se rendre sur ces lieux renforce nos convictions politiques et notre devoir de mémoire : nous devons en tirer des leçons et nous interroger sur la montée des partis extrémistes.» (Florette et Marion)

Ce voyage a reçu le soutien financier de l'ONAC, du Conseil Général et de la Ville de Vesoul.

12^e RENCONTRES CINEMA HISTOIRE EN CORSE



Les 12^e rencontres Cinéma histoire qui se sont déroulées sur les deux sites de l'Espace Diamant d'Ajaccio et de la CCAS Marina de Porticcio ont été placées sous le signe du 70^e anniversaire de la Libération de la Corse, qui commença par l'insurrection d'Ajaccio le 9 septembre 1943 pour s'achever le 5 octobre suivant par la prise de Bastia.

Trois films, «Nom de code Léo», réalisé par Dominique Lanzavani, qui livre le témoignage et les réflexions d'Etienne Micheli («Léo»), responsable du Front Patriotique de la Jeunesse, que des problèmes de santé empêchèrent d'être présent, «Tous Bandits d'honneur», réalisé par Michel Sibra d'après le livre de Maurice Choury et qui fait revivre par leurs témoignages enregistrés Arthur Giovoni, Bati Fusella, Pierre Orsoni, Pierre et René Pagès et tant d'autres, ainsi que le «Laboratoire Corse», réalisé aussi par Dominique Lanzavani et qui prend en compte la spécificité de la Résistance Corse mais aussi ses rapports complexes avec Giraud puis de Gaulle. Trois films qui donnèrent matière à débats, animés sagement par Hélène Chaubin, historienne spécialiste de la Résistance corse et les réalisateurs des films. Une pièce de théâtre, «la vie de Jean Nicoli, de la colonie à la Résistance» s'inscrivit dans ce passage de la mémoire de la Résistance Corse

Quant au film de Vincent Goubet, «Faire quelque chose», il



donne la parole à des femmes et des hommes connu(e)s ou plus anonymes qui firent ce choix quand la France était occupée par les nazis.

«L'homme qui viendra», du réalisateur italien Giorgio Dirritti, évoquant le massacre par les nazis de 770 habitants de Marzabotto, fut commenté avec une émotion – qu'il communiqua à tous – par Robert Hébras, l'un des deux derniers survivants du massacre d'Oradour. Le film «City of death and Life», du réalisateur chinois Lu Chuan, retraçant le massacre de Nankin commis en 1937 par les Japonais, eut un succès à sa sortie en Chine, en même temps qu'il suscitait la polémique en mettant en valeur les scrupules de conscience d'un soldat japonais.

Deux films s'adressèrent plus spécifiquement au public scolaire, le «Journal d'Anne Frank», film d'animation à l'intention des plus jeunes, et «La Vague», film allemand de Dennis Gansel qui démonte les mécanismes pouvant conduire des personnes ordinaires, en l'occurrence de jeunes lycéennes et lycéens, à s'engager dans un processus totalitaire.

Le succès fut au rendez-vous de ces 12^e Rencontres Cinéma-Histoire : ses diverses séances furent suivies par 821 scolaires et 81 accompagnants, 290 adultes, 62 invités, 85 agent EDF et 56 bénévoles.



Les intervenants, de g. à d. : Louis Cortot, Jean-Louis Panicacci, François-Yves Guillin, Marie-Cécile Bouju, Bernard Frédérick, Brigitte Moréno.



10^e STAGE NATIONAL DE L'ANACR

Le 10^e Stage national de formation de l'ANACR s'est tenu du 10 au 12 mai 2013 à l'Auberge de Saint-Denis, un équipement conjuguant salles de conférence et de projection, de restauration et hébergements, où depuis dix ans se déroulent les stages de l'ANACR. Y participèrent Jean-Michel ATHOMAS (Cher), Josiane BARBANT (Haute-Saône), Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Dany BRIOT (Libération-PTT), Eliane CHAPONIK (Rhône), Jean Michel CORTES (Lot-et-Garonne), Roger FAUCONNIER (Yvelines), Françoise FENIGCHTEIN (Haute-Garonne), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Yolande GASPERONI (Libération-PTT), Claude LELEU (Oise), Yvette LESAGE (Hautes-Pyrénées), Dylan LIOTET (Aisne), Jean MANANE (Libération-PTT), Bernard MENUGE (Marne), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Julie NEBLEZA (Alpes-Maritimes), Joëlle PIERROT (Alpes-Maritimes), Isabelle QUERCIOU (Bouches-du-Rhône), Christiane TARDIF (Essonne), Marie-Jeanne TRICARD (Haute-Vienne), Jacques VARIN (Paris), Nicole ZERLINE (Oise).

Le stage fut ouvert vendredi 10 mai à 10 h 30 par Jacques Varin, qui fit l'historique de la création de l'ANACR, née de l'élargissement et du dépassement de l'Association des Anciens FTP pour en faire une Association rassemblant sur une base pluraliste tous les courants de la Résistance, toutes les formes de lutte de Résistance, en insistant sur le rôle joué par trois hommes : Pierre Villon, Jacques Debu-Bridel et Charles Fournier-Bocquet. Il évoqua les grandes batailles de l'ANACR contre le réarmement allemand, pour les Droits des Résistants, contre les résurgences du fascisme et pour l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance. Et la création des Amis de la Résistance, avec leur rôle dans la pérennité de l'ANACR et de son action.

L'après-midi, Louis Cortot évoqua les grandes dates de l'année 1943 : la victoire soviétique de Stalingrad (2 février), les conférences d'Anfa (janvier), Trident (mai) et Quadrant (août), du Caire et de Téhéran (novembre) lors desquelles les Alliés précisent notamment le projet de débarquement en France et leurs intentions sur le sort de l'Allemagne et du Japon après la Victoire, la création du CNR (27 mai), la formation du Comité Français de Libération Nationale (CFLN), de l'Assemblée Consultative d'Alger, les débarquements en Sicile et en Italie du Sud, la défaite allemande en Tunisie, la chute de Mussolini, les offensives américaines dans le Pacifique...

Puis Robert Mencherini, auteur de nombreux travaux sur l'occupation italienne en France – en premier lieu de l'ouvrage « l'Occupation italienne, sud-est de la France juin 1940-septembre 1945 » – en présenta les différentes étapes, l'étendue, la durée, la spécificité.

Samedi matin, Marie-Cécile Bouju, conservateur des bibliothèques et chercheur associé au CRHQ (CNRS-Université de Caen), évoqua avec précision les conditions de rédaction, de fabrication (papier, ronéos, stencils...) et de diffusion de la presse clandestine.

Puis, avec François-Yves Guillin, c'est un témoin privilégié de l'Histoire qui vint évoquer l'une des grandes figures de la Résistance, le général Delestraint, dont il fut le secrétaire dans la clandestinité : sa personnalité, ses idées, son rôle, son martyre.

Samedi après-midi, Bernard Frédérick, journaliste et historien, vint parler d'un aspect peu connu mais bien réel de la Résistance, la Résistance juive, au sein d'une population cible première des persécutions, et en évoqua les structures : UJRE, AJ, OSE...

Puis, accompagnée de Jean-Michel Cortes, Brigitte Moréno, présenta un remarquable « Chemin de mémoire » mis en place par l'ANACR en Lot-et-Garonne dans le Fumelois et accessible sur le net, ses conditions de réalisation, d'utilisation, son cadre juridique, etc.

Dimanche matin, Louis CORTOT évoqua les 22 Compagnons de la Libération ayant été membres de l'ANACR tels Henri Rol-Tanguy, Jacques Chaban-Delmas, Louis Blézy, Robert Galley, Roger Lescure, Georges Guingouin, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, José Aboulker, Jacques Piette, André Dewavrin-Passy, Henri Manhès, l'amiral Muselier...

Ensuite tous se rendirent à la stèle Jean-Moulin en hommage au fondateur du CNR, Yvette Lesage et Yolande Gasperoni déposant une gerbe au nom de l'ensemble des stagiaires ; puis Isabelle Quercioli et Julie Nebleza firent de même sur la sépulture proche d'Auguste Gillot, ancien maire de Saint-Denis, décédé en 1998 et qui fut le dernier survivant des membres du CNR.

Le repas convivial, qui permit de renforcer les liens d'amitié, clôtura le stage.

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Di-

rection Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

André BORLET (Yonne)

Décédé le 19 juin 2013, à l'âge de 91 ans, André Borlet était Président départemental de l'ANACR de l'Yonne, membre du Conseil National depuis le congrès tenu à Lons-le-Saunier début octobre 2012. Arrêté début 1941 par les occupants, emprisonné dans la caserne parisienne de la Pépinière, il réussit à s'évader près de Nancy du train l'emmenant en déportation en Allemagne. Grâce à l'aide de résistants locaux, il reviendra brièvement à Paris, gagnant ensuite l'Yonne où il entrera en juin 1944 à la compagnie Colbert du maquis du Tonnerrois, dans le sud du département. Regagnant la Région parisienne, il y fonde le groupe Jimmy et participera comme lieutenant F.F.I. aux combats de la Libération du 18 au 25 août 1944 dans la plaine de Gennevilliers. Il était titulaire de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, la citation signée du général Koenig l'accompagnant évoquant un «chef de corps franc, magnifique entraîneur d'hommes», de la médaille des Engagés volontaires, de distinctions de reconnaissance attribuées par l'ANACR et la ville de Gennevilliers.

André CHANET, Georges LOTROÏCQ (Isère)

Disparu le 15 février 2013, à l'âge de 93 ans, André Chanet était entré en Résistance chez Merlin-Gerin, aux côtés de Marco Lipszyc («commandant Lenoir»). Avec des faux papiers établis au nom de Jean Dupont, il participa à diverses missions, telle la destruction de pylônes électriques autour de Grenoble. Chargé d'encadrer, sans armes, la manifestation du 11 novembre 1943 aux Diables Bleus à Grenoble, il fut pris dans la rafle avec un de ses camarades, et déporté à Buchenwald et Dora, avec le numéro F 39850 (triangle rouge) ; il fit partie du groupe de Léon Bronchart, les électriciens du Kommando AEG Elekriker. Avec deux camarades, Robert Jacquet et Edouard Bontoux, il fabriqua une petite balance en bois pour répartir équitablement les maigres rations quotidiennes de pain, de margarine et de saucisson qui constituaient leur repas quotidien : tous trois et ceux du Kommando AEG survécurent à l'enfer de Dora, qu'il a retracé dans son livre, témoignage de l'horreur, «Les hommes ont besoin d'amitié», mettant en relief le rôle de l'amitié et la solidarité pour ne pas perdre son âme et survivre. En 1945, de retour de Bergen-Belsen, il fit édifier un Parc des Sports dans sa commune d'Entredeux-Guiers en Chartreuse, puis il rentra à Grenoble, où il fit carrière chez Merlin-Gerin. A la retraite, il renoua avec le groupe de Léon Bronchart (dit «Léon la vapeur») et avec ses amis anciens déportés, dont le Général Walter, qui lui remit sa Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Jusqu'à ses 90 ans, il se consacra à la transmission de la mémoire auprès des jeunes des écoles pour attirer leur attention sur la sauvagerie qui affleure toujours à la surface de la civilisation. Il s'était rendu à Dora en 2005 pour le 65^e anniversaire de la libération des camps, y recevant, comme Stéphane Hessel, l'assurance qu'un arbre serait planté à son nom.

Né en 1923 et décédé fin mai dernier, Georges Lotroïcq, membre du Comité ANACR de Vif, entra en avril 1942 dans l'administration. Réfractaire au STO, il s'engagea volontairement en septembre 1944. En 1959, après de nombreux concours, il est nommé directeur adjoint à la direction interdépartementale des Anciens Combattants de Grenoble, puis en 1962 directeur du service départemental de l'ONAC à Agen. Après de nombreux postes de 1964 à 1982 (Valence, Grenoble, Limousin, Poitou Charentes), il finit sa carrière en 1988 à Grenoble comme directeur de la région

Rhône-Alpes II. Durant les 20 années qui suivent, son action dans le monde combattant le conduira à être Président de l'Union des Mutilés Anciens Combattants (UMAC) de Vif, de l'UMAC départementale de l'Isère et vice-président national de l'UFAC. Pensionné de guerre, il était chevalier de la Légion d'Honneur et officier dans l'ordre du Mérite.

L'ANACR de l'Isère a déploré aussi la disparition d'Alba LLORENTE, qui allait avoir 102 ans et avait été agent de liaison durant la Résistance, de Roger FLEURY, Résistant-Déporté à Mauthausen, décédé fin mars à 90 ans et qui fut longtemps trésorier du Comité ANACR de Grenoble, de Francis BREFORT, décédé en mars à 90 ans et qui avait rejoint l'association des Ami(e)s de la Résistance à sa création.

Lily EIGELDINGER (Rhône)

Au lendemain des grèves de 1936, elle adhère aux «Jeunes Filles de France», avec lesquelles elle participe à la collecte de lait pour les enfants des réfugiés espagnols, puis au Parti Communiste et à la CGT ; engagements auxquels elle restera fidèle jusqu'à son dernier souffle. Dès 1940, elle entre, avec sa mère et ses sœurs, en Résistance au gouvernement pétainiste et à l'occupant Allemand. Elle fera partie des FTPF, des FUJP. Arrêtée par la police française, pourchassée, elle dut fuir Lyon et sera chargée d'organiser la Résistance parmi la jeunesse dans les départements du Gard, de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de l'Hérault. Elle sera à Valence pour la Libération. Après la Guerre, employée à la Sécurité Sociale, elle militera à la CGT chez les actifs puis les retraités. Ayant adhéré à l'ANACR sous la présidence d'Henri Rol-Tanguy, elle y aura d'importantes responsabilités au bureau départemental du Rhône, et sera secrétaire générale du Comité ANACR Rive Gauche René-Picod, ainsi qu'à la FNDIRP. Fortement impliquée dans différentes associations sociales de quartier, elle mènera un long combat qui débouchera en janvier 2006 sur la décision du conseil municipal de Lyon de retirer le nom d'Alexis Carrel à la voie du 8^e arrondissement de Lyon et de lui donner le nom de Berty Albrecht. Lily Eigeldinger sera à l'initiative de la "tournée des plaques" rendant hommage aux hommes et femmes tués par les Allemands dans le 8^e arrondissement de Lyon, et commémorant la libération de la ville le 2 septembre. Elle sera de tous les combats, témoignant au Musée de la Résistance et de la Déportation, veillant à la bonne tenue des plaques commémoratives, intervenant aux cérémonies, mémoire vivante, soucieuse de sa transmission intégrant pleinement les Amis de la Résistance.

Alain BRENEOL, AIME ALANOU (Finistère)

Né à Audierne le 21 janvier 1921, Alain Brénéol était président de l'ANACR d'Audierne et du Cap-Sizun. En juin 1940, il avait tenté en vain à deux reprises de partir en Angleterre avant l'arrivée des Allemands. Ceux-ci réquisitionnèrent l'hôtel des parents, sa mère ne voulant pas les servir ferma son restaurant. Il partit alors se cacher chez un oncle à Lesneven où, avec des jeunes de la localité, il participa à des actions de sabotage. Convoqué devant un tribunal militaire, il protesta de son innocence, alléguant qu'il n'était que de passage, venant visiter des parents, et fut relâché. De retour dans le sud-Finistère, il travailla, dans la ferme d'un oncle à Goulien, prenant plus tard contact avec les Résistants d'Audierne, où il ne put revenir qu'après l'évacuation par les Allemands de l'hôtel familial suite au débarquement du 6 juin. Il participa aux violents combats des 5 et 6 août 1944

à Audierne, les Allemands se retirant près de la plage aux casernes de Lézongard qui, Brest et Crozon étant libérés, resteront le dernier bastion allemand du Finistère. Audierne ne sera libérée que le 20 septembre avec l'aide des Américains, les Allemands refusant de se rendre à ceux qu'ils appellent «les terroristes» et qui les cernaient depuis quelques jours. Avant de se rendre, ils feront un dernier tir de mortier, qui le blessa ainsi qu'un autre camarade. Après la libération d'Audierne, Alain Brénéol s'engagea dans l'armée au 118^e régiment d'infanterie de Quimper et sera dirigé sur le front de la Poche de Lorient. Lorient libéré, ayant signé un engagement dans l'armée pour 2 ans, il terminera son engagement à Chatillon.

Aimé Alanou était né à Esquibien en 1924. Avant l'arrivée des Allemands, son frère aîné partit en Angleterre et servit ensuite dans les Forces Navales Françaises Libres. Quant à Aimé, il s'engagea dans la Résistance (sous le pseudonyme de «Jean Gabin») et participa à de nombreuses actions, entre autres au parachutage de Mahalon où les Résistants récupèrent des armes. Blessé à l'épaule lors d'un entraînement au maniement d'armes, il sera soigné à l'hôpital de Douarnenez où le chirurgien, pour déjouer les inspections quotidiennes allemandes, lui entoura l'abdomen de bandelettes pour faire croire à une opération. Il participera à diverses opérations comme la tentative avortée de capture d'une collaboratrice, aux violents accrochages du 6 août à Audierne, qui firent quelques morts et des blessés, les Allemands se retirant dans leurs casernes à Lézongard, les Résistants au maquis de Mahalon ; il participera à la bataille de Lesven le 26 août, les Allemands tentant de rejoindre Brest par la mer. Les FFI firent 223 prisonniers, il y eut 11 morts français et 30 allemands. Le 20 septembre, Audierne sera libérée.

Georges LETHIELLEUX (Sarthe)

Né le 20 septembre 1922 à la Flèche, Georges Lethielleux travaillait en 1943 dans une ferme du canton du Lude quand il fut convoqué le 6 mars à une visite médicale d'aptitude au S.T.O. Ayant participé avec d'autres jeunes à un défilé de protestation dans les rues du Lude, il fut arrêté avec 12 autres jeunes et déporté dans le camp de concentration de Mauthausen, dont il reviendra en 1945 avec 5 autres survivants. Adhérent de l'ANACR, il était très engagé dans le mouvement des déportés-résistants, à la FNDIRP, à l'Amicale internationale de Mauthausen.

Robert AUMAILLEY, Marius SERCY (Saône-et-Loire)

Disparu le 2 mai 2013, Robert Aumailley était né à Tournus en 1925. En 1943, dans l'entreprise familiale de travaux publics qui exploite des coupes de bois au col des Chèvres, sur la commune de Mancey, il emploiera, afin de les soustraire aux poursuites de l'occupant et de la Milice, des réfractaires au STO, qui rejoindront ensuite le Maquis de Brancion. Au printemps 1944, Robert Aumailley rejoint la compagnie CHR de l'Echelette placée sous les ordres du capitaine Roger. Avec son camion, il rendra de grands services à la Résistance (acheminement du ravitaillement, transport d'hommes ou de matériel, utilisation pour les attaques de convois et les sabotages). Il participera à l'attaque de la garnison allemande de Sennecey-le-Grand le 16 août 1944. Il était titulaire des Croix de guerre et du Combattant, du T.R.N. et avait reçu la médaille de fidélité de l'ANACR.

Décédé ce printemps à 88 ans, Marius Seercy était un des survivants du Maquis Sibérie-Vaux-

Renard. Après un séjour aux Chantiers de jeunesse dans le Jura, il avait rejoint le groupe de Résistance de la Sibérie, participant à de nombreux combats et actions de sabotage. Après la libération de la région de Lyon, il fut affecté au Front de l'Atlantique, de l'île d'Oléron et autres sites, puis en zone d'occupation française en Allemagne.

L'ANACR de Saône-et-Loire a aussi déploré le décès à 89 ans de Robert PARISET qui, incorporé aux Chantiers de jeunesse, à Châtel-Guyon puis à Ambérieu-en-Bugey, y fit évader des jeunes patriotes, rejoignant lui-même la clandestinité, combattant ensuite dans les Alpes et en Italie, et ceux de Jeanne GILLOT-VOISIN, agrégée d'histoire et auteure de plusieurs ouvrages sur l'Occupation et la Résistance en Saône-et-Loire et en Bourgogne, de Josette BENAS.

Line NICOLLE (Dordogne/Seine-Maritime)

Décédée à 89 ans, à Saint-Martin-le-Gaillard près du Havre, Line Nicolle (Fréchet de son nom de jeune fille), vivait avec ses parents à Salignac-Eyvigues, dans une maison périgourdine, au pied du château. Très jeune, elle s'engagea en résistance comme agent de liaison F.T.P., suivie un peu plus tard par ses deux frères qui combattront dans le «groupe Soleil». A la libération, militante dans les mouvements de jeunesse, elle rencontre Charles Nicolle, lui aussi ancien résistant, qu'elle épousera et qu'elle suivra quand il sera en 1947 nommé instituteur au Havre, en Seine-Inférieure (aujourd'hui maritime).

Carlos TORRES, Maurice LAVIALLE, Lucien CHADEBEC, Pierre REDON, Lucien PELEGRY, Georges FARGUET, Roger ROYERES, Raoul SAUTIER (Dordogne)

Fils d'officier espagnol, Carlos Torres, né à Madrid le 4 novembre 1923, était élève d'une école d'aviation à Barcelone lorsqu'avec ses parents il prit, comme des milliers de ses compatriotes, en février 1939, le chemin de l'exil par la frontière du Perthus. Echappant à l'internement dans les camps du Languedoc-Roussillon, sa famille est expédiée en train jusqu'à Nontron où elle est internée dans des conditions précaires dans une salle de gymnastique avant d'être transférée à Thiviers, où un camp de réfugiés espagnols a été construit. Carlos se porte alors volontaire pour aller à l'hôpital de Clairvivre où sont des blessés de la guerre d'Espagne. Après deux mois environ, il s'en échappe pour revenir à Thiviers et se fait embaucher par un marchand de bestiaux. Arrêté par les gendarmes, il est envoyé à Bordeaux pour travailler à la base sous-marine ; parvenant à s'évader de la Caserne Niel, il revient à Thiviers où il se fait embaucher par une entreprise de travaux publics pour travailler sur les voies de chemin de fer. Dès 1943, il récolte des renseignements sur le trafic des trains et les transmet à la Résistance qu'il rejoint le 4 avril 1944. Admis au détachement «André Marty» de la 3^e Cie du 1^{er} Régiment FTPF de Saint-Pierre-de-Côle, il effectue diverses missions pour le groupe Calixto. Arrêté au domicile de ses parents par la Milice le 17 mai 1944, il est conduit à l'hôtel «Terminus», jeté dans la cave qui sert de prison et de salle de torture à la Milice, et martyrisé. Après comparution devant une caricature de tribunal organisé par les Miliciens à l'hôtel Belair, il échappe à la condamnation à mort et est expédié au camp de Saint-Paul-d'Eyjeaux, d'où il s'évade en juin 1944 pour regagner son groupe dans le secteur de Saint-Front-d'Alemps. Il est engagé dans diverses actions, notamment de harcèlement de l'ennemi sur la RN 21 et sur la voie ferrée Périgueux-Thiviers-Limoges. Il participera en août 1944 à la libération de Notron, d'Excideuil, de Périgueux, d'Angoulême et de Surgères ainsi qu'au front de La Rochelle. Le 1^{er} décembre 1944, il sera pour maladie démobilisé avec le grade de sergent.

Tout en travaillant aux mines de Simeyrols, Maurice Lavialle, pour échapper au S.T.O., rejoindra la Résistance en 1943. Membre du groupe AS «Daniel», créé par Daniel Souhlie, il sera ensuite versé dans les FFI, sur le front de Royan, en août 1944. Il était titulaire de la Carte du Combattant et de plusieurs autres décorations.

Originaire du «Sirey», à Prats-de-Carlux, Lucien Chadebec est décédé dans sa 86^e année. Il n'avait pas 18 ans quand il rejoignit le «groupe Bernard».

Pierre Redon, Ami de la Résistance natif de Sarlat le 21 novembre 1936 eut, avec ses cinq frères et sœurs, une enfance tragiquement marquée : le 8 juin 1944, leur père Paul et trois de ses camarades résistants furent fusillés à Carsac par des éléments de la division SS Das Reich.

Lucien Pelegry, disparu dans sa 84^e année, avait tout juste 16 ans quand il rejoignit la Résistance, dans le Groupe FTP «Soleil». Il fut un temps membre du Comité Départemental de l'ANACR.

Né à Argentan (Orne) le 18 mars 1921, Georges Farguet, après avoir échappé au STO en juin 1943, débuta son parcours résistant en octobre suivant dans le groupe AS du Salignacois commandé par Camille Joffre, et en devint le secrétaire auprès de l'adjudant-chef Albert Lescure, mais aussi l'infirmier ; il sera intégré dans les FFI début 1944. Cet engagement sera acté par plusieurs décorations : C.V.R., Croix du combattant 1939-1945, du Réfractaire au S.T.O. ; en 2010, il recevra le Diplôme d'honneur. Professeur émérite, il sera aussi fait chevalier puis officier des Palmes Académiques.

Roger Royère, originaire de Sarlat, où il était né le 13 septembre 1926, rejoindra, à peine âgé de 18 ans, la Résistance au 7^e Bataillon FTPF de Sarlat qui s'illustra lors de la libération de la Pointe de Grave, le 21 avril 1945, avec le concours de l'aviation alliée et de plusieurs chars de la 2^e D.B. Suivront la Poche de Lorient, la libération de l'Alsace, l'occupation en Allemagne après la capitulation des armées nazies. Il était titulaire de la Carte du Combattant et du Diplôme d'honneur qui lui fut remis en mairie de Sarlat le 17 septembre 2010.

Disparu à 86 ans, Raoul Sautier fit partie de ces jeunes refusant l'asservissement et, à tout juste 18 ans, entra dans la Résistance en rejoignant le «groupe Roger» à Thenon, participant aux combats qui aboutirent à la libération de Périgueux, Angoulême, Cognac et Saintes.

Jules BRAYON, Cyprien SAÏZ, Georges RIMONTEIL, Raymonde ROBINSON (Lot-et-Garonne)

Disparu à 91 ans, Jules Brayon habitait en 1941 une ferme à Monclar au lieudit Barguilloc. Après avoir été appelé à vingt ans aux Chantiers de Jeunesse, il est requis en 1943 pour le S.T.O., devant être envoyé en Haute-Silésie. Pour y échapper, il se réfugia dans la région de Port-Sainte-Marie et va peu après rejoindre la Résistance. Le 6 mai 1944, il est incorporé à un groupe de francs-tireurs de la 1^{re} Cie du «groupe Prosper», commandée par le capitaine Fischer. Après une période de formation, il participe à plusieurs actions, connaissant le baptême du feu lors de la bataille de Prayssas, au hameau de Cormier. Il fait alors partie de la brigade légère du Lot-et-Garonne ayant pour mission de harceler l'occupant en déroute. Le 4 novembre 1944, il s'engagea pour la durée des hostilités et fut incorporé dans la 2^e DB., affecté à la 8^e Cie de cavalerie motorisée, participant aux combats libérateurs jusqu'à la victoire en Allemagne.

Cyprien Saïz naquit en 1924 à Saint-Cyprien, en Dordogne, ses parents étant arrivés en France peu avant 1920. Au cours d'un déplacement à Toulouse, et alors qu'il apporte du ravitaillement à sa sœur, il est pris une rafle et emprisonné à la prison Saint-Michel mais, la police pétainiste ne

trouvant rien de suspect sur lui, est libéré. De retour dans sa famille, il rejoint le maquis FTPF du «groupe Soleil» et participe à de nombreux combats à Mussidan, au Moustier et dans bien d'autres lieux de Dordogne. Le 21 juin 1944, à Mouldy, face à la 11^e Panzer, le combat est inégal : le village est pillé, 175 maisons sont détruites et on déplore approximativement 65 morts, 22 maquisards faits prisonniers ont été fusillés sur place.

Georges Rimonteil s'est éteint à 87 ans. Réfractaire au STO, il avait rejoint la Résistance à Lauzun. Il participa à des parachutages, des transports d'armes et au sabotage de la voie ferrée Agen-Bordeaux. Il prit part à l'accrochage de Genévrier à Miramont et, sous les ordres du colonel Beek, du capitaine Bill et du lieutenant Max, à la libération d'Agen. Engagé dans l'Armée de l'Air, il sera, à son retour à la vie civile, facteur.

Décédée à 91 ans, Raymonde Robinson n'était pas seulement l'épouse de Willy Robinson mais elle-même une Résistante, transportant des documents et distribuant des tracts clandestins.

Robert RASSIER (Var)

Âgé en 1939 de 18 ans, Robert Brassier était élève à l'«Ecole nationale professionnelle (SNCF)» de la Martinière et avait effectué une préparation militaire «génie» préparation militaire «génie» au Fort Montluc, maniement des armes et des explosifs. Dès la mise en place de la ligne de démarcation coupant la France en deux, son père faisait passer du courrier et des colis entre les deux zones caché sous le charbon du tender des locomotives, la cuve à eau pouvant servir – ce fut le cas – à faire passer la ligne à des personnes. En mars 1942, Robert Rassier est incorporé à un Chantier de Jeunesse dans la Grande Chartreuse, y suivant une école de cadres et une formation au commandement. Entré après sa libération du Chantier aux ateliers des machines à vapeur à Oullins en qualité de contremaître à la fabrication des pièces détachées, il sera tout de suite intégré au groupe de Résistance, son rôle consistant à transmettre le courrier au personnel. Le 10 juin 1943, sur dénonciation, les ateliers furent occupés par la Milice et la Gestapo, et des Résistants arrêtés en présence de tout le personnel. Cela le détermina avec son camarade Lucien Manissol à rejoindre le maquis de l'Azerque, dont le chef, Brun, l'ayant questionné sur connaissance des armes et des explosifs, ainsi que sur son grade dans les chantiers de jeunesse, le chargea de mettre de l'ordre dans toute à munitions. Il prit alors le pseudonyme clandestin de «Charles Lavigère», participant aux actions du groupe et au défilé du 14 juillet dans les rues de Chamelet. Le 27 août 1944, le maquis se rassembla en convoi en direction d'Oullins, avec ordre de l'occuper puis de protéger les ponts de Lyon. Aussitôt après la libération de Lyon et une blessure lors d'une embuscade guérie, il rejoignit à la Part-Dieu Brun, colonel au 1^{er} Régiment du Rhône. Et est alors décoré sur la place Belcour de la Croix de Guerre par le Général Descours. Puis, après un stage de confirmation de grade FFI, il intégra la 1^{re} Armée commandée par de Lattre de Tassigny, participant à son offensive jusqu'au lac de Constance. Nommé sous-lieutenant de réserve, affecté au 10^e régiment de Génie à Vieux-Brisach, avec les fonctions d'officier mécanicien, il deviendra, après un stage à l'Ecole supérieure d'application du matériel à Bourges, titulaire du certificat technique de l'Armée, dans les rangs de laquelle il restera jusqu'en 1967, en sortant lieutenant-colonel, ayant servi en Indochine, en Mauritanie, en Algérie et au Sénégal. Robert Rassier était Chevalier de la légion d'Honneur, Officier de l'Ordre du Mérite, Croix de Guerre 39/45, Médaille des Evadés, Titulaire du TRN, décoré par le Royaume du Laos. Il se consacra, la retraite venue, à la transmission de la mémoire, militant et prenant des responsabilités à l'ANACR.

Avec l'Association «La Mémoire des Nuages» que je préside, nous travaillons depuis quinze ans sur les réseaux d'évasion d'aviateurs américains tombés dans le Loiret en 1944 et qui tous transitèrent par Paris.

Les témoignages des aviateurs nous ont permis d'identifier certains Résistants parisiens, mais beaucoup demeurent encore inconnus.

Existe-t-il un document répertoriant les différents réseaux parisiens spécialisés dans l'évasion d'aviateurs alliés, une piste permettant de les identifier ?

Merci pour toute aide apportée à notre travail.
 Contacter Christian DIEPPEDALLE
 16, route de Chaingy
 45380 - LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
 Tél : 02 38 43 94 58. E-mail : chdiep@free.fr

Je recherche pour mes enfants, ainsi que pour mes neveux et nièces, des informations sur mon père, René GILET (pseudo GILLES), qui aurait participé à la Résistance sur Bussang dans les Vosges. Il habitait avec ma mère Suzanne, née Creusot, chez ma grand-mère, à l'hôtel Terminus face à la gare de Bussang.

Contacter Charles GILET
 E-mail : charlesgilet@sfr.fr

Je cherche à retrouver des personnes qui auraient connu mon grand père Eugène BOUVIER, qui a été président d'honneur du Comité départemental et de Chalon-sur-Saône de l'ANACR.

Contacter Delphine BOUVIER-D'ORTUN
 E-mail : dedort71@gmail.com

Je recherche des informations sur quatre personnes ayant participé activement à la lutte contre les Allemands.

La première est mon père, Mayer/Mehir BERKOWICZ, né à Varsovie en 1910, ébéniste et marié à ma mère, Tauba/Taucha Bourstein. Tous les deux sont morts à Auschwitz ou dans les trains les y emmenant de France. En 1939, il s'était engagé dans l'Armée française comme « Volontaire étranger ». Comment pourrais-je savoir dans quelle unité militaire ?

La deuxième est mon oncle Israël FLASBERG/FLAKSBERG, ébéniste, marié avec ma tante Béla Bourstein, née à Varsovie entre 1895 et 1897. Ils habitaient avant guerre 68 rue de Charenton, à Paris, qui était aussi l'adresse de mes parents. Israël avait un commerce d'ameublement. Pendant la guerre, sa dernière adresse a été le 11 rue Titon (Paris 11^e). D'après ce qu'il m'a dit, il a participé à la Résistance, un certain temps en Savoie. Après guerre, il était pensionné du gouvernement français.

La troisième est Mordechai SIKOTA /SIQUORA, né en 1910 ou 1911 à Varsovie, arrivé en France dans les années trente, électricien. C'est le frère d'un de mes oncles, marié avec une des sœurs de ma mère. Pendant la Guerre, il a participé à la Résistance dans le sud de la France, dans la région de Toulouse. Après guerre il a émigré en Amérique du sud, probablement au Vénézuéla.

La quatrième est Léon/Lajzer KROWICKI/KROVIC né à Varsovie dans les années 1909-2012, mari de ma tante, Tauba Berkowicz, et père de Rosine, née en 1939. La famille a habité avant guerre 24 rue Lafitte à Paris et pendant la guerre quelque temps dans l'Orne, à Crulai. Lui s'est engagé dans un régiment de soldats d'ori-

gine polonaise en France, elle est passée par Drancy avant d'être envoyée à Auschwitz.

Qui les aurait connus, qui peut me donner des renseignements sur chacun d'eux ? D'avance, Merci.

Contacter Lucien BERKOWICZ, chez Arié BIRON Rakefet 83, MISGAV-20175 (Israël)

Je cherche à me documenter sur un Résistant nommé Georges HUISMAN : quel était le nom de son réseau, quelle fut son action à Vaison-la-Romaine ?

Contacter François RUZE
 rue André Breton
 91250 - SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
 E-mail : francois.ruze@orange.fr

Mon grand-père, Georges-Charles GAHIDE, Belge résidant à Lyon, Résistant, agent P2 du réseau "Reims", arrêté en janvier 1943, est sous-lieutenant des Forces Françaises Combattantes, à titre posthume après son décès à Dachau.

J'ai des attestations des Groupes-Francis de la Région Lyonnaise/AS/5^e Bureau, maquis Rhône-Alpes, maquis de Savoie, etc. Ses activités : financement de la Résistance, sabotages, faux-papiers, aide aux Juifs pour passer la frontière et la ligne de démarcation (hébergement, garde de leurs biens), embauche de réfractaires au STO.

Mais je n'ai pas de détail précis sur toutes ces activités (sauf les témoignages de 2 Juifs auxquels il apporta son aide).

Qui pourrait m'en donner. Peut-on accéder aux archives de la Résistance de Lyon ?

Contacter Olivier GASC
 25 rue du Cinsault, 34970 - LATTES
 Tél. port : 06 44 05 89 68
 E-mail : olivier.gasc@yahoo.fr

Je fais des recherches depuis 1986 sur mon grand-père paternel Pierre-Maurice BOUTILLON (né le 10 décembre 1906 à Paris 14^e) ; j'ai découvert sur son acte de décès (acte retranscrit en 1946) qu'il a été fusillé par les Allemands le 12 août 1944 à Bihoué-en-Queven (56)

Dans deux livres traitant de la Poche de Lorient et de Queven, il est cité "comme fusillé pour acte de résistance, ou comme terroriste"...

Qui pourrait me renseigner ? D'avance, Merci.
 Contacter Dominique BOUTILLON
 La Harillière
 27580 - GOURNAY LE GUERIN
 E-mail : ladodo95@hotmail.fr

Mon oncle Hans (Johann) BERGER, alias Willy REIF ou Paul BIRKNER, ancien membre des Brigades internationales en 1938, a je pense rejoint la Résistance en France. Son frère, mon père, aujourd'hui âgé de 82 ans, aimerait savoir ce qu'il est devenu. Merci de votre aide.

Contacter Suzanne BERGER
 E-mail : susanne.berger@orf.at

Je recherche des informations sur le passé militaire et de Résistant (1940-45) du Dr Michel-André BLUM, qui habitait Marmande et cotisait à l'ANACR du Lot-et-Garonne.

Il s'agit de mon père et, devant faire une conférence à l'automne prochain, je souhaite présenter une biographie historiquement juste. Or, les récits qu'il m'a transmis sont partiels et chronologi-

quement assez flous. Je serais extrêmement reconnaissante pour toute aide

Contacter Évelyne BLUM-GRUMAN
 38, rue de la Pomme. 31000 - Toulouse
 Tél. port : 06 73 63 50 94
 E-mail : evelyneblumgruman@gmail.com

De Madagascar, où je profite de ma retraite, je recherche un maximum d'informations et de confirmations, en vue d'effectuer, une biographie de mon père, membre de l'ANACR, Paul DUPONT, Commissaire politique, en Espagne, à Albacète, Commandant FTP/FFI, membre de l'état-major du Puy-de-Dôme, Région 6.

Merci d'avance pour toute information.
 Contacter Alain DUPONT
 Andakabe. 619- MORONDOVA (Madagascar)
 E-mail : alain.cathicia@gmail.com

Je recherche des informations et témoignages sur mon oncle Donatello TOFANI né le 17 novembre 1920 à Lyon (1^{er} arrondissement). Le 4 juin 1940, jeune ouvrier chapelier, domicilié au 13, rue Terraille à Lyon, il s'engage pour la durée de la guerre et est affecté au dépôt d'artillerie de Nîmes où il est démobilisé le 11 juillet 1940. Il participe aux Chantiers de jeunesse du 1^{er} juillet 1941 au 28 décembre 1942 au groupement 43.

Il intégra début août 1943 jusqu'au 30 septembre 1944 le réseau «Ajax» des Forces Françaises Combattantes de Lyon.

Avec mes remerciements à tous ceux qui m'aideront.

Contacter Alain BOITARD
 101 bis rue Saint-Charles. 75015-PARIS
 Tél. : 06 80 08 34 22
 E-mail : aboitard@noos.fr

Mon Père a été pendant la période 1943/1944 dans un maquis portant le nom de l'origine de son commandant, «le Libanais», à Saint-Martin-la-Patrouille en Saône-et-Loire.

A part quelques photos, je ne sais rien des actions de ce maquis dont faisait partie un jeune Maghrébin de 18 ans tué en opérations, hormis la réception de parachutages d'Angleterre. Qui pourrait m'orienter vers des ouvrages ou bien me donner des renseignements sur ce maquis ? Merci d'avance.

Contacter Jean-Paul BOYER
 Le Tronquet
 60850 - LE COUDRAY-SAINT-GERMER
 E-mail : Jpmf.boyer@free.fr

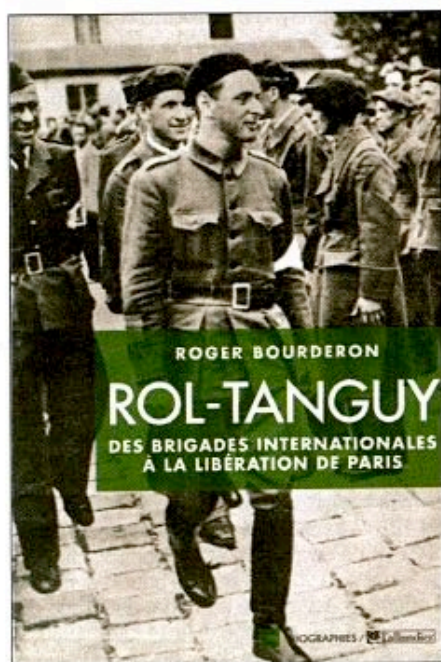
J'ai entrepris de retracer les activités de mon père à Roanne pendant la période allant de décembre 1943-juillet 1944. Il était attaché au service britannique de renseignements parachutistes, dont la mission était de localiser des terrains d'atterrissage pour des opérations aériennes, et je crois savoir qu'il appartenait au groupe du capitaine Aucey (Pierre Berheim). Son vrai nom était Robert André JONES et j'essaie de trouver quel était son pseudonyme en ce temps-là.

Il habitait chez M. Gustave Place, 2 Route de Commelle, Le Côteau (Loire) et aussi avec M. Maurice Forge, cottage Trianon, allée de la Libération, à Riorges.

Je serais très reconnaissante pour tout renseignement complémentaire sur les activités de ce groupe. D'avance merci.

Contacter Linda JONES
 E-mail : linda@activeservice.co.uk

ROL-TANGUY, DES BRIGADES INTERNATIONALES A LA LIBERATION DE PARIS



Par Roger Bourderon.
Préface de Christine Lévis-Touzé

spéciale (OS) du Parti communiste, la création des FTP et le départ de Rol de Paris pour prendre la direction de la région FTP Anjou-Poitou les responsabilités aux FTP, les circonstances de leur intégration dans les FFI. Avec bien sûr le rôle décisif de « Rol » dans la préparation, la décision et la conduite de la libération de Paris.

Désigné Chef des FFI d'Ile-de-France par le COMAC le 5 juin 1944 – la région FFI Ile-de-France comprend à la veille de l'Insurrection, la Seine, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne ainsi que l'Oise –, Rol va constituer un état-major régional (EMR) incluant en son sein plusieurs officiers d'active ou de réserve tel son chef d'état-major, le capitaine de réserve Cocteau (Gallois), et son adjoint, le lieutenant-colonel d'infanterie Villate (Rethal). Une démarche qui annonce l'engagement de Rol, la Libération acquise dans l'amalgame entre Résistants et militaires « classiques » dans la nouvelle armée française.

Chef des FFI d'Ile-de-France, Rol ne reconnaîtra comme autorité que le COMAC – et par lui le CNR – et l'Etat-Major National FFI.

Après la libération de Paris, Rol choisira de poursuivre le combat dans l'armée, se perfectionnant à l'école militaire de Provins avant de rejoindre le front et le déjà célèbre 15, avec lequel il combattra à Colmar et passera le Rhin – en compagnie de Charles Fournier-Bocquet – avant d'être, la victoire acquise, nommé gouverneur de la ville de Coblenche.

Le livre de Roger Bourderon apporte des informations inédites sur la vie militaire de Rol après la guerre, évoque ses différentes affectations, sa nomination au cabinet du ministre de la Défense François Billoux, enfin sa mise à l'écart en 1952, avec bien d'autres officiers issus de la Résistance au « Dépôt central des isolés de Versailles ». Et ce jusqu'à la mise à la retraite en 1962.

Il permet aussi de mieux connaître le rôle de Cécile Rol-Tanguy, qui n'a pas été seulement l'épouse du colonel, mais aussi le "rouage essentiel" du système de liaisons de Rol, en premier lieu durant l'insurrection de Paris et sa préparation. Résistante de premier plan, lieutenant FFI, elle a été élevée récemment par le Président François Hollande à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur.

Roger Bourderon : *ROL-TANGUY, Des Brigades internationales à la Libération de Paris*, 768 pages, Paris, mai 2013. Prix : 29€

Les Editions Taillandier viennent de rééditer la biographie magistrale consacrée par Roger Bourderon à Henri Rol-Tanguy sous le titre « Rol-Tanguy » et qu'elles avaient publié en mai 2004, année du 60^e anniversaire de la libération de Paris, à laquelle « Rol » avait pris une part décisive, reconnue par l'Histoire et par la Croix de la Libération que lui décerna le général de Gaulle par décret du 18 janvier 1946.

Cette réédition – qui comprend quelques compléments – s'inscrit bien évidemment dans le cycle mémoratif des 70^e anniversaires de la création du CNR, de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme. Ce que souligne le complément du titre : « Des brigades internationales à la Libération de Paris ».

Si la Biographie de Roger Bourderon embrasse naturellement la jeunesse d'Henri Tanguy, ses engagements politiques et syndicaux d'avant-guerre et sa participation à la guerre d'Espagne dans les Brigades internationales, période lors de laquelle il rencontrera celle qui sera sa marraine de guerre, deviendra son épouse et sa compagne de lutte, Cécile le Bihan, ce sont bien évidemment les chapitres consacrés à la Résistance qui nous passionnent le plus : le passage à la clandestinité en octobre 1940 et les premières actions au sein de l'Organisation



L'exemplaire : 5€
Par 30 : 4,50€ l'exemplaire
Par 50 : 4€ l'exemplaire
Par 100 : 3€ l'exemplaire

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
Par 100 : 2€ l'exemplaire
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France 13 €
Etranger 15 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 3,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0514 A 06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n^{os} par an, 13 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 13 €
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS